

2024-2026

## PLAN D'ORIENTATION

L'Europe des projets  
architecturaux  
et urbains

[www.epau.archi.fr](http://www.epau.archi.fr)  
[www.euopanfrance.org](http://www.euopanfrance.org)  
[www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr)  
[www.engages-pour-la-qualite-du-logement-de-demain.archi.fr](http://www.engages-pour-la-qualite-du-logement-de-demain.archi.fr)  
[www.erable.archi.fr](http://www.erable.archi.fr)

Retrouvez-nous sur les réseaux :



European France  
Engagés pour la qualité du logement de demain  
PUCA/POPSU - Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines  
erable-raconter-le-vivant-pour-agir



@EuropeanFrance  
@popsu\_puca  
@erable\_program



European France  
Puca Popsu  
Engagés pour la qualité du logement de demain



# SOMMAIRE

## Plan d'orientation 2024-2026

- 7 **AXE 1** | Le logement et la ville  
au prisme de l'expérimentation
  - 10 **AXE 2** | Recherche-action :  
la diversité des territoires face aux transitions
  - 13 **AXE 3** | Prospective : imaginer autrement  
les transformations des territoires
- 
- 15 **ANNEXE 1** | Présentation synthétique des actions  
proposées dans le cadre du plan d'orientation  
triennal 2024-2026
  - 64 **ANNEXE 2** | Moyens humains à l'occasion  
de la prochaine triennale

## 1. RAISON D'ÊTRE

# Conduire la recherche et l'expérimentation au plus près de l'action

Groupement d'intérêt public à vocation interministérielle, l'Europe des projets architecturaux et urbains (EPAU)<sup>1</sup> porte des programmes nationaux de recherche-action et d'expérimentation dans les champs de l'action territoriale, urbaine ou architecturale et mène des actions de valorisation et d'animation des réseaux professionnels de la ville et du cadre bâti.

Opérateur favorisant la conduite d'actions hautement partenariales entre les ministères chargés de l'Architecture, de l'Urbanisme, du Logement, des Collectivités territoriales, de l'Ecologie, le GIP EPAU vise à appuyer le développement des stratégies et plans conduits par l'État. Le GIP EPAU s'inscrit en complémentarité des démarches d'appui développées par les ministères, notamment *l'Atelier des Territoires, les ÉcoQuartiers, les Ateliers des solutions, l'Observatoire de l'économie de l'architecture, Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et Villages d'avenir*. Par ailleurs, il s'inscrit dans une complémentarité d'action avec le Plan Urbanisme Construction Architecture, notamment à travers une approche territorialisée de la recherche-action.

<sup>1</sup> Le GIP EPAU a été créé par convention constitutive du 25 mars 2002, le 25 novembre 2010 a été décidé le prolongement de la durée du GIP jusqu'au 2 mai 2020. Le renouvellement et les modifications de la convention constitutive du GIP EPAU ont été approuvés par arrêté en date du 24 avril 2020. Le groupement est prorogé pour une période de 9 ans à compter de la publication au Journal officiel de la République française ([www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041825224](http://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041825224)). Il est placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Urbanisme, du ministère en charge de l'Architecture. Les membres fondateurs sont : le ministère en charge de l'Urbanisme, le ministère en charge de l'Architecture, la Cité de l'architecture et du patrimoine (établissement public du ministère chargé de la Culture) et l'association *European France*.

L'EPAU conduit l'ensemble de ses actions au bénéfice des élus et des acteurs de terrain : c'est un organisme « orienté territoires ». Ainsi, il joue un rôle de synapse entre l'État et les initiatives territoriales. Cela s'incarne dans une double orientation : d'une part, de nourrir par l'expérience des collectivités les politiques publiques nationales, grâce à une meilleure connaissance des enjeux territoriaux et des stratégies locales ; d'autre part, d'outiller les acteurs des territoires à développer des solutions différenciées et adaptées aux contextes.

Espace de réflexion mais aussi d'expérimentation, le GIP EPAU contribue à produire de la connaissance scientifique et à faire émerger des projets expérimentaux et démonstrateurs, à la rencontre des disciplines et des générations (notamment par la mobilisation des jeunes chercheurs et concepteurs).

Au croisement des sphères des élus, des professionnels, des chercheurs et des concepteurs, il contribue à la transition écologique tout en tenant compte de la diversité des territoires, par la connaissance des dynamiques, l'appréhension des transitions dans leur complexité, la stimulation de la créativité architecturale et la construction d'un dialogue entre sciences et société afin de nourrir le débat public.

Fort de ses communautés, il accompagne en France près de 200 collectivités territoriales, mobilise plus de 750 chercheurs et soutient plus de 400 équipes de concepteurs.

## 2. MÉTHODE

# Un opérateur « souple » et « agile » au service des acteurs territoriaux

Opérateur au croisement des prérogatives des ministères, des établissements partenaires du groupement ainsi que des collectivités locales, le GIP EPAU répond à une triple exigence de souplesse, de mutualisation des financements et de création de valeur additionnelle. Il appuie également la Cité de l'architecture et du patrimoine en matière de promotion de l'architecture française et de valorisation du patrimoine auprès du grand public.

Les programmes du GIP EPAU répondent à de mêmes orientations méthodologiques :

- produire de la connaissance par et pour les territoires par la recherche-action ;
  - accompagner les sphères professionnelles par l'expérimentation de pointe dans le champ de la qualité architecturale et urbaine ;
  - alimenter les politiques publiques et diffuser auprès du grand public par la capitalisation.
- Chaque programme dispose d'un budget dédié, d'une gouvernance spécifique qui fixe les orientations et d'une sphère partenariale.

À ce jour, l'EPAU opère plusieurs programmes nationaux : le concours d'architecture et d'urbanisme *European*, le programme d'expérimentation *Engagés pour la qualité du logement de demain*, les programmes de recherche-action *POPSU Transitions*, *POPSU Territoires*, *Coubertin* et *la Caravane des ruralités*. Il engage le lancement de trois nouveaux programmes : la consultation internationale *Quartiers de demain*, un programme sur l'articulation entre culture, urbanisme et écologie, ainsi que le programme *ÉRABLE*.

Les nouveaux programmes du GIP EPAU feront l'objet d'un échange préalable avec les ministères de tutelle puis d'une délibération en assemblée générale actant les attendus, le calendrier et les modalités de financement.

### 3. MISSIONS

# Des orientations pour 2024-2026

Capitalisant sur son expérience du précédent exercice triennal, le GIP EPAU poursuivra en 2024-2026 la conduite d'un projet interministériel et la construction de liens avec les collectivités territoriales afin de servir au mieux l'action publique au plan local comme national.

Trois axes  
orientent  
la triennale  
2024-2026 :

#### **AXE 1**

LE LOGEMENT  
ET LA VILLE  
AU PRISME DE  
L'EXPÉRIMENTATION

#### **AXE 2**

RECHERCHE-ACTION :  
LA DIVERSITÉ DES  
TERRITOIRES FACE AUX  
TRANSITIONS

#### **AXE 3**

PROSPECTIVE :  
IMAGINER AUTREMENT  
LES TRANSFORMATIONS  
DES TERRITOIRES



AXE 1

# Le logement et la ville au prisme de l'expérimentation

À l'écoute des acteurs du cadre de vie, le GIP EPAU conduit des programmes visant à incuber des projets urbains et architecturaux à fort niveau d'ambition et à les capitaliser au plan national auprès de la profession, des élus et des administrations. En développant une culture de la solution expérimentale, le GIP EPAU soutient l'enjeu de la qualité d'usage, tant à l'échelle architecturale qu'à l'échelle urbaine.

## 1.1 FAIRE ÉMERGER DES PROJETS DÉMONSTRATEURS EN QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le contexte de l'urgence climatique, la transformation des QPV est l'occasion d'un mouvement inédit vers de nouveaux modèles d'architecture et d'urbanisme au service de la qualité de vie des habitants. La consultation internationale *Quartiers de demain* vise à impulser un renouvellement des modes de faire au service de la transition socio-écologiques des QPV (1.1.1).

### 1.1.1 - Conduire une consultation internationale sur dix *Quartiers de demain* associant un dispositif d'incubation et de capitalisation sur les enjeux des transitions sociales et écologiques dans les quartiers prioritaires

Le GIP EPAU organise et anime une consultation internationale sur dix sites de projet en QPV sous forme de dialogue compétitif animé au plan local, notamment par la co-construction avec leurs habitants et usagers. Au plan national, un accompagnement est déployé par le GIP EPAU, la DGALN et la DGPA dans la perspective d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle des projets lauréats. À partir des dix projets pilotes, une action forte de capitalisation est mise en place afin d'assurer la diffusion des projets et la répliquabilité des bonnes pratiques.

## 1.2 CAPITALISER SUR LES EXPÉRIMENTATIONS POUR LA QUALITÉ D'USAGE ET ARCHITECTURALE DES LOGEMENTS

L'enjeu de la qualité d'usage des logements est au cœur de la triennale 2024-2026 du GIP EPAU à travers la capitalisation des expérimentations soutenues dans le cadre du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* (1.2.1) et le déploiement de recherches en architecture sur le logement (1.2.2). Une exposition d'envergure nationale, organisée à la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2026 sera un point d'orgue, permettant de valoriser les projets démonstrateurs (1.2.3).

### 1.2.1 - Capitaliser le programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* pour alimenter les politiques publiques en mettant l'accent sur la répliquabilité des solutions durables et abordables et la diffusion des expérimentations.

Dans le cadre de la triennale 2024-2026, le programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* poursuivra l'accompagnement des lauréats (83 projets ne sont pas encore en phase chantier), intensifiera la capitalisation des expérimentations, ainsi que la valorisation des projets au fur et à mesure de leur avancement et des potentiels de répliquabilité identifiés.

### 1.2.2 - Accompagner des projets de recherche en architecture, à partir du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*

La production de logements décarbonés, abordables et de qualité, par la complexité opérationnelle et les enjeux qu'elle soulève, nécessite de mobiliser la recherche à travers des approches interdisciplinaires. Le GIP EPAU, en s'appuyant sur la recherche présente dans le cadre du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*, structurera un programme national de recherche en architecture sur le logement.

### 1.2.3 - Organiser une grande exposition sur le logement à la Cité de l'architecture et du patrimoine, au croisement des dimensions historiques, écologiques et fonctionnelles

Le GIP EPAU engage la préparation d'une exposition qui se tiendra en 2026, nourrie par la capitalisation du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*. Au regard des enjeux contemporains qui pèsent sur le monde de la construction et de la réhabilitation du logement, cette exposition se propose d'être « un pont » qui s'ancre à la fois dans l'histoire moderne du logement, mais aussi dans la matérialité et les usages. En montrant par les projets et les réalisations, les utopies et les contre-utopies, l'interaction entre l'habitat, le logement et son environnement, il s'agira d'objectiver comment les enjeux de transition écologique et l'évolution des modes de vie façonnent le logement.

## 1.3 ACCOMPAGNER L'INNOVATION URBAINE

À l'échelle des projets urbains et de territoires, le GIP EPAU développe un rôle d'observation et d'incubation des innovations, sous le prisme de la qualité (architecturale, environnementale, processuelle, d'usage). La triennale 2024-2026 permettra ainsi de déployer le programme *Europan* (1.3.1) avec un effort porté sur la mobilisation des jeunes concepteurs et leur accès à la commande et sur un appui sur-mesure auprès des collectivités partenaires du concours (1.3.2).

À travers le programme *Coubertin* (1.3.3), le GIP EPAU engagera une capitalisation sur les innovations portées dans le cadre de la conception des ouvrages olympiques, à des fins d'héritage.

### 1.3.1 - Mettre en œuvre la démarche européenne du concours *Europan* en France

La triennale sera consacrée à la valorisation des lauréats de la session 17 à travers l'animation de la communauté des jeunes concepteurs, la préparation et le lancement de la prochaine session « E18 » en capitalisant sur les éditions précédentes.

### 1.3.2 - Déployer le programme *Europan* avec l'incubation des projets portés par les jeunes concepteurs

*Europan* est un concours d'idées suivi de réalisations. Dans ce contexte, le GIP EPAU proposera un accompagnement « sur-mesure » des lauréats des sessions précédentes pour les conduire vers des réalisations exemplaires.

### 1.3.3 - Contribuer à la capitalisation de l'héritage olympique sur les innovations portées par les ouvrages des JOP 2024, à partir du programme *Coubertin*

Le GIP EPAU poursuit la constitution du matériau de recherche en contexte Olympique et documentera le passage effectif de la phase Héritage qui fut au centre de la candidature de Paris en mettant l'accent sur la capitalisation des innovations.



AXE 2

# Recherche-action : la diversité des territoires face aux transitions

Afin d'éclairer l'action et le débat public à partir d'une meilleure compréhension des enjeux territoriaux, le GIP EPAU porte des programmes de recherche-action ancrés dans les collectivités territoriales. Il poursuit une triple exigence d'excellence scientifique, de contribution aux politiques publiques locales et nationales et de valorisation des connaissances auprès du grand public. L'ensemble de ces travaux a pour fil rouge le développement d'une meilleure appréhension de la diversité des trajectoires territoriales, condition pour conduire des transitions socio-écologiques différenciées et adaptées.

## 2.1 DOCUMENTER ET MESURER LES TRANSITIONS PAR LE DIALOGUE ENTRE RECHERCHE ET ACTION

Tandis que l'urgence climatique et l'érosion de la biodiversité oblige à la mise en œuvre de politiques ambitieuses, les territoires urbains sont engagés dans des trajectoires de transition et de cohésion. Celles-ci se déploient non seulement dans les domaines environnementaux et énergétiques, mais aussi à travers des politiques sociales, économiques, numériques, culturelles. Dans ce contexte, le GIP EPAU développera des travaux de recherche-action à travers le déploiement du nouveau programme *Transitions* de la *Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)* (2.1.1) et des recherches portant sur les enjeux des territoires touristiques et littoraux qui font face aux transitions environnementales et démographiques (2.1.2).

### 2.1.1 Mettre en œuvre le programme *POPSU Transitions* par des plateformes de recherche-action au cœur des systèmes territoriaux

Le GIP EPAU animera 22 plateformes acteurs-chercheurs au plan local. Des équipes de recherche mèneront, pendant trois ans, en lien avec les élus locaux et leurs services, des travaux sur des thématiques articulant transition écologique et mutation des politiques urbaines. Le GIP EPAU assurera la coordination des recherches et mettra en réseau les travaux locaux afin de construire un « effet programme ». Enfin, il assurera une valorisation des résultats obtenus à l'attention des professionnels de la ville et du grand public.

### 2.1.2 Développer des travaux de recherche-action sur les enjeux des territoires touristiques et littoraux face aux transitions environnementales et démographiques

Face à l'ampleur et l'acuité des enjeux auxquels sont confrontés les littoraux (pression démographique, conflits d'usages, mutations économiques, richesse environnementale, fragilité face au changement climatique...), un effort de production de connaissance et de capitalisation apparaît déterminant dans le prolongement des travaux du programme *POPSU*. Il sera notamment examiné la problématique de l'attrition de l'offre de logement permanent en zone touristique.

## 2.2 MOBILISER LA RECHERCHE-ACTION AU BÉNÉFICE DES POLITIQUES PUBLIQUES DANS LES RURALITÉS

Dans le contexte où les enjeux climatiques, économiques et démographiques appellent à des logiques de différenciation territoriale et d'adaptation fine à la variété des territoires français, les besoins en recherches sur les territoires ruraux et petites villes se renforcent et se diversifient. Dans ce contexte, le GIP EPAU engage des travaux de mobilisation de la recherche dans les territoires peu denses, à travers des recherches-actions localisées et installées au plus près des élus localement (2.2.1), la production de rapports annuels et le suivi scientifique du programme national *France Ruralités* (2.2.2). Par ce biais, il contribue à la structuration d'un champ scientifique interdisciplinaire sur les enjeux ruraux (rural studies) et contribue à une meilleure représentation des paysages, modes de vie et activités dans les territoires et petites villes, par le déploiement d'actions documentaires et de valorisation scientifique auprès du grand public (2.2.3).

### 2.2.1 Conduire le programme *POPSU Territoires* dans les petites villes et les ruralités et favoriser les croisements et les transversalités

Le programme *Territoires* de la *Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines*, qui développe des actions de recherche-action dans les petites villes et les territoires ruraux, poursuivra une exigence forte de production scientifique et de diffusion des connaissances. Il renforcera son rôle d'éclaireur de l'action publique à travers des thématiques variées : réindustrialisation, gestion des ressources naturelles, accompagnement des précarités, revitalisation des petites villes, aménagements ruraux, mobilités, etc.

### 2.2.2 Animer le Conseil Scientifique de *France Ruralités* en proximité avec les acteurs des politiques publiques rurales

La création du Conseil Scientifique de *France Ruralités* (CSFR) vise à renforcer la présence de la recherche au plus près des politiques publiques nationales : lieu de débat scientifique, de productions d'études et de synthèse, et de dialogue avec le débat public, le CSFR constitue une scène de réflexion pluridisciplinaire sur les ruralités en France. Inspiré du Giec, le Conseil

Scientifique rassemble une vingtaine de chercheurs pluridisciplinaires reconnus pour leurs travaux sur les ruralités et la complémentarité de leurs approches. Le GIP EPAU est chargé d'assurer l'animation de ce Conseil Scientifique, qui déploiera ses travaux durant la triennale 2024-2026.

### **2.2.3 Amplifier la mission documentaire et de création visuelle sur les territoires et renforcer les outils de valorisation scientifique et grand public**

Portant sur l'ensemble du territoire national et documentant la grande diversité des paysages, des modes de vie et des richesses des territoires français, la mission documentaire sur les territoires ruraux sera amplifiée lors des prochaines années. Constituant un fonds inédit de reportages, réalisée en collaboration avec des chercheurs et faisant écho aux grands enjeux des politiques publiques actuelles, elle se construit à partir de reportages photographiques, et de documentaires vidéo et audio produits dans les petites villes et les ruralités.

## **2.3 ANIMER LE DÉBAT AUTOUR DES ENJEUX ÉMERGENTS DES TERRITOIRES**

Acteur des liens entre la production scientifique et la société, le GIP EPAU déploie des actions en faveur de l'accessibilité des résultats de recherche pour le plus grand nombre, en particulier pour les décideurs, acteurs et élus, et crée des leviers de facilitation du dialogue entre recherche et action à toutes les échelles. Dans ce contexte, il déploie une activité de veille et d'analyses spécifiques, en réponse à des enjeux d'actualité (2.3.1) pour éclairer la décision publique. Il soutient et encourage la production et les travaux des étudiants et jeunes chercheurs, en facilitant leur diffusion et en animant un programme doctoral pluridisciplinaire (2.3.2). Plus largement, à travers tous ses programmes, il contribue au débat public sur les dynamiques territoriales (2.3.3) en construisant des productions à la croisée des sciences et de la société (éditions, évènements, médias).

### **2.3.1 Développer une veille et des recherches spécifiques répondant à des enjeux d'actualité**

Afin de contribuer à l'analyse des dynamiques territoriales et de nourrir l'action publique nationale, en lien notamment avec les travaux des programmes *POPSU* et du Conseil Scientifique de *France Ruralités*, le GIP EPAU développera des actions de veille par la recherche et des rencontres spécifiques, répondant à des enjeux d'actualité. En particulier le GIP EPAU contribuera aux travaux sur l'appropriation des dispositifs relatifs au Zéro Artificialisation Nette.

### **3.2 Encourager et valoriser les travaux des étudiants sur les territoires via *Palpite* et développer le programme doctoral *Arpenter***

Au cœur de tous ses programmes, le GIP EPAU promeut la nouvelle génération de concepteurs, d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes et de chercheurs en sciences sociales et sciences de l'environnement. C'est dans cette perspective que le palmarès *Palpite*, visant à identifier les jeunes talents, et la Chaire *Arpenter*, qui vise à animer des réseaux de doctorants sur les enjeux territoriaux, seront déployées au cours de la triennale 2024-2026.

### **2.3.3 Contribuer au débat public sur les dynamiques territoriales (édition, évènements, médias)**

Le GIP EPAU poursuivra la contribution au débat autour des enjeux émergents des territoires, en s'appuyant sur différents supports : édition d'ouvrages, organisation d'évènements, partenariats avec des médias. Ces dispositifs s'adresseront aux élus, opérateurs, experts et au grand public et contribueront aux réflexions sur le devenir des territoires – des grands systèmes urbains aux petites villes et aux ruralités. En substance, cette action vise à assurer une caisse de résonance des politiques publiques.



AXE 3

# Prospective : imaginer autrement les transformations des territoires

S'appuyant sur les communautés scientifiques et professionnelles, le GIP EPAU développe des outils et des démarches de terrain permettant de mettre en récit les transitions dans les territoires et de mettre en lumière les initiatives inspirantes. À travers la mobilisation de la recherche et une ouverture pluridisciplinaire, notamment aux sciences du vivant et aux acteurs de la culture, il s'agira de déployer une prospective « ascendante », qui part des trajectoires territoriales pour mieux saisir les transformations à l'œuvre.

## 3.1 METTRE EN RÉCIT LES LIENS ENTRE BIODIVERSITÉ, EAU ET TERRITOIRES

Le GIP EPAU engage une production de connaissance sur les enjeux de la biodiversité et de l'eau, à travers la recherche-action et une ouverture aux sciences du vivant. Il mettra en place un nouveau programme de recherche-action et de prospective visant à accompagner les élus sur les évolutions de la biodiversité dans un contexte de changement climatique, le programme *ÉRABLE* (3.1.1). Parallèlement, le GIP EPAU conduira un chantier sur les défis associés à la gestion de la ressource et des risques liés à l'eau (3.1.2). L'objectif de ces deux dispositifs est d'appuyer l'État et de renforcer la mobilisation des collectivités locales et des acteurs locaux, en les accompagnant dans la construction d'une mise en récit du rôle de la biodiversité et de la ressource en eau, et en encourageant les initiatives locales visant à renouer avec la nature dans les projets de territoires. Ces travaux s'inscriront dans une perspective opérationnelle, avec comme principe fondateur celui de la recherche-action et du travail en circuit-court avec les collectivités territoriales. À cet enjeu opérationnel s'associe une visée prospective destinée à contribuer à la réflexion sur les défis actuels et à venir qui se présentent aux décideurs.

### 3.1.1 Mise en place du programme *ÉRABLE* pour accompagner les élus sur l'évolution de la biodiversité dans les territoires dans le contexte du changement climatique

Ce nouveau programme de recherche-action permettra de renforcer la connaissance des élus et acteurs sur les enjeux de biodiversité locale, notamment dans le contexte du changement climatique, et de construire des récits engagés avec l'aide d'artistes. Il s'inscrit dans la mesure 29 de la SNB 2030 (accompagnement des collectivités pour mieux connaître la biodiversité sur leur territoire), en lien avec la mesure 21 (ramener la nature en ville pour s'adapter aux conséquences du changements climatique et améliorer le bien-être des citoyens). Le GIP EPAU engagera la sélection et l'installation d'équipes de recherche dès 2024.

### 3.1.2 Conduire des travaux transversaux sur les défis associés à la gestion de la ressource et des risques liés à l'eau

Le GIP EPAU renforcera la production de connaissances sur les enjeux de l'eau, au croisement des sciences humaines et sociales, et des sciences du vivant. Il organisera un séminaire annuel pour débattre des enjeux

de l'eau en associant équipes de recherche, partenaires de *POPSU* et les directions métiers des ministères. Il développera des recherches thématiques pour contribuer à la mobilisation des sciences sociales dans la connaissance de l'eau et assurera la valorisation des connaissances afin de nourrir le débat public.

## 3.2 DÉVELOPPER UNE VISION PROSPECTIVE DES TERRITOIRES ET DES OUTILS NOUVEAUX AVEC L'APPUI DE LA CULTURE

À travers le programme de la *Caravane des ruralités* (3.2.1) et la démarche croisant « Culture et Aménagement » (3.2.2), le GIP EPAU porte l'ambition de construire une vision prospective et des méthodes nouvelles pour outiller les acteurs face aux transformations à l'œuvre. La culture y joue un rôle déterminant, dans sa capacité à décloisonner les pratiques, à régénérer les imaginaires, activer le levier mémoriel et à construire un récit des projets. Ces programmes ont en commun d'œuvrer à valoriser les initiatives inspirantes aux croisements de l'écologie, des arts et de l'urbanisme et de soutenir la place des concepteurs et des artistes dans les transitions des villes et des territoires.

### 3.2.1 Animer la *Caravane des ruralités* et organiser des scènes de débat itinérantes, nationales et locales, sur la prospective des territoires face aux transitions

Tête chercheuse itinérante à la rencontre des initiatives inspirantes portées dans les territoires ruraux, la *Caravane des ruralités* visera à révéler les projets inspirants portés par les élus et les acteurs locaux, à construire des scènes de débat prospectif sur les grands défis d'avenir des ruralités et en faire la synthèse nationale.

### 3.2.2 Lancer une démarche d'expérimentation sur le rôle de la culture et ses enjeux dans l'urbanisme et l'aménagement en faveur de la transition écologique

À travers la préfiguration et le déploiement d'une expérimentation nationale, le GIP EPAU visera à renforcer les liens entre culture et aménagement, dans la perspective d'intégrer l'apport des pratiques artistiques et plus largement de la dimension culturelle, au sens sociétal, à la construction des projets architecturaux et urbains et à la production de logements.

## ANNEXE 1

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE  
DES ACTIONS PROPOSÉES  
DANS LE CADRE DU PLAN  
D'ORIENTATION TRIENNAL  
2024-2026



## ACTION 1.1.1

# Conduire une consultation internationale sur dix *Quartiers de demain* associant un dispositif d'incubation et de capitalisation sur les enjeux de la transition écologique et solidaire dans les quartiers prioritaires

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le président de la République a annoncé les 26 et 27 juin 2023 à Marseille, le lancement d'une consultation internationale visant la réalisation de dix projets démonstrateurs de la transition écologique et solidaire dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

L'ambition de cette consultation est de mobiliser l'innovation et l'excellence architecturale, urbaine et paysagère afin de transformer **dix quartiers démonstrateurs à l'échelle nationale et de capitaliser ces expériences en faveur de la politique de la ville**. La consultation vise ainsi à faire émerger, à incuber et à accélérer des projets à fortes ambitions pour répondre à ces enjeux mais aussi à capitaliser au plan national sur les leçons de cette expérience inédite, au bénéfice de la communauté professionnelle et du grand public.

## AXE

Le logement et la ville au prisme de l'expérimentation

## SOUS-AXE 1.1

Faire émerger des projets démonstrateurs en quartiers prioritaires de la politique de la ville

## 1. Conduite d'une consultation internationale

Le GIP EPAU organise et anime une consultation internationale sur dix sites de projet en QPV. La consultation se déroule en deux étapes : une première étape de présélection de trois équipes de concepteurs pluridisciplinaires (architecte, urbaniste, paysagiste, experts techniques...) par site et une deuxième étape sous forme de dialogue compétitif entre les trois équipes présélectionnées. Au cours de cette seconde étape, équipes et maîtrises d'ouvrage échangent à l'échelle des sites et au niveau national afin d'initier un renouvellement des méthodes et garantir un passage à l'opérationnel en sortie de dialogue. Le GIP EPAU est garant de l'ambition nationale et du calendrier, et apporte un appui sur-mesure aux collectivités et maîtrises d'ouvrages engagées dans la consultation.

Les interactions entre équipes sont organisées au niveau local pour partager les analyses et articuler les échelles, et au niveau national pour mobiliser de l'expertise et des retours d'expériences de QPV et initier des pistes de solutions face à des problématiques transverses. Une série d'événements locaux et nationaux sont organisés à cette fin et permettent de construire une communauté de projet à l'échelle du programme. Ces événements sont supports d'expérimentation, de croisement des pratiques professionnelles et de construction de solutions

innovantes. À l'issue de ces deux étapes, un lauréat par site est désigné et se voit confier un contrat de maîtrise d'œuvre par la collectivité.

## 2. Mise en place d'une incubation des projets

Au plan national, **un accompagnement est déployé par le GIP EPAU dans la perspective d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle des idées projetées** sur chacun des dix territoires pilotes et de favoriser la répliquabilité des projets. L'expérimentation sera soutenue tant au cours du dialogue compétitif que de la période d'incubation, sur des sujets tels que la programmation et son dialogue avec la conception et la réalisation (à travers la concertation ou le déploiement de prototypages à différentes étapes de projet), dans l'ingénierie des procédés de construction en vue du développement de nouvelles filières ancrées dans leurs territoires (utilisation de matériaux bio et géosourcés, réemploi, ventilation naturelle...), dans la conception des espaces publics (renaturation, gestion de l'eau, gestion de la densité...) ou dans la réhabilitation du patrimoine architectural, urbain et paysager.

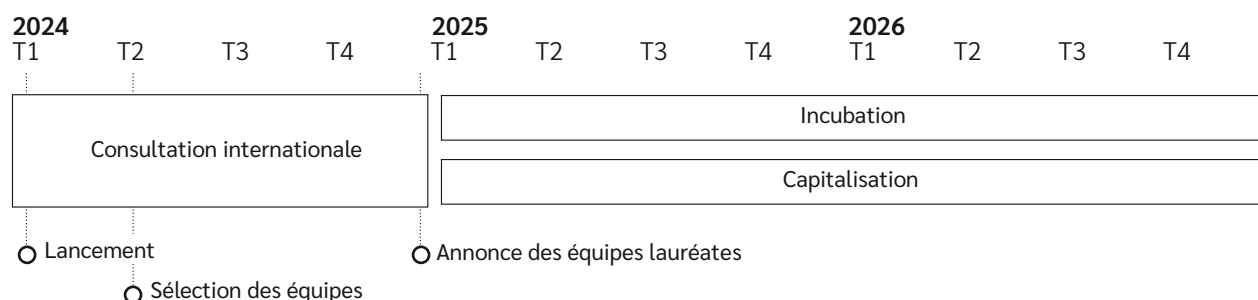
## 3. Capitalisation de la consultation et diffusion auprès de la profession et du grand public

À partir des dix projets pilotes mais aussi d'un retour d'expérience sur les modalités de conduite du dialogue

compétitif au plan national, une action forte de capitalisation sera mise en place par le GIP EPAU afin d'assurer la diffusion des projets et la répliquabilité des bonnes pratiques. La capitalisation portera sur les expérimentations accompagnées dans le cadre de la consultation, notamment l'innovation constructive et programmatique, le renouvellement de l'implication des habitants, le renforcement des continuités écologiques,

les modes de programmation et la conception de projets décarbonés et durables. Cette capitalisation s'incarnera à travers la réalisation de revues, d'expositions et de guides sur les enjeux de la réhabilitation, de la transition écologique et solidaire dans les quartiers prioritaires visant une diffusion large auprès de la communauté professionnelle et du grand public.

### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



La consultation se déploie en plusieurs étapes : (1) lancement de la consultation internationale *Quartiers de demain*, (2) présélection de trois équipes par site en mars 2024 puis dialogue compétitif et (3) annonce des lauréats par le président de la République en décembre 2024 puis réalisation des projets et capitalisation.

### Budget pluriannuel sur 3 ans

	2024	2025	2026	3 ans
DGALN / DHUP (P135)	1 500 000 €	500 000 €		2 000 000 €
DGPA (P175)	2 000 000 €	2 000 000 €	1 500 000 €	5 500 000 €
Fonds Vert		10 000 000 € <sup>2</sup>		10 000 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 500 000 €</b>	<b>2 500 000 €</b>	<b>11 500 000 €</b>	<b>17 500 000 €</b>

Ce budget comprend un montant de 4 500 000 € permettant le dédommagement des 30 équipes invitées à participer au dialogue compétitif ainsi qu'un montant de 10 000 000 € permettant le soutien de la conception et de l'ingénierie auprès des équipes lauréates, dans le cadre du Fonds Vert.

#### PARTENAIRES

##### Ministères :

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)

##### Ministères partenaires :

- Ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité
- Ministère chargé du Logement
- Secrétariat d'État chargé de la Citoyenneté et de la Ville
- Secrétariat d'État à la Biodiversité

##### Établissements publics et agences de l'État :

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
- Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)
- Cité de l'architecture et du patrimoine

##### Autres partenaires :

- Conseil national de l'Ordre des architectes

<sup>2</sup> La contribution des 10 000 000 € en appui des équipes de maîtrise d'œuvre des dix équipes lauréates, sera apporté directement auprès des préfetures dans le cadre du « Fonds Vert », sous contrôle de la DGALN.

## ACTION 1.2.1

## Capitaliser le programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* pour alimenter les politiques publiques en mettant l'accent sur la répliquabilité des solutions durables et abordables et la diffusion des expérimentations

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* a été lancé en 2022 par la ministre de la Culture et par la ministre chargée du Logement. Il vise à expérimenter des solutions permettant de concilier, à coût maîtrisé, une plus grande qualité d'usage dans le logement avec les impératifs de sobriété écologique et d'excellence architecturale, urbaine et patrimoniale. Il permet d'accompagner des porteurs de projets qui souhaitent tester de nouvelles modalités techniques, procédurales et contractuelles de production du logement. Ce sont 97 projets qui ont été désignés lauréats et bénéficient d'un accompagnement personnalisé de la part du GIP EPAU et de ses partenaires (CNOA, MIQCP, CAPA...) ; d'une valorisation à l'échelle nationale ; et de la mise en lumière des outils et méthodes ayant fait leurs preuves. Cet accompagnement doit ainsi permettre d'identifier les méthodes répliquables et de tirer des enseignements plus globaux en termes d'évolution des modes de production pour rendre pérennes les actions issues de l'expérimentation. **Dans le cadre de la triennale 2024-2026, le programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* poursuivra l'accompagnement des lauréats (83 projets ne sont pas encore en phase chantier), intensifiera la capitalisation des expérimentations et des recherches associées, ainsi que la valorisation des projets au fur et à mesure de leur avancement, des enseignements qu'on peut retenir à l'échelle nationale et des potentiels de répliquabilité des méthodes identifiées. Un focus particulier sera porté sur l'économie générale de cette production innovante sous deux angles : l'évolution des missions/rôles/responsabilités des professionnels engagés dans ces projets ; le partage de la valeur créée et du risque inhérent à l'innovation entre eux. Cette approche sur tout ou partie du corpus sera indispensable pour garantir la répliquabilité ou non des projets.**

## AXE

Le logement et la ville au prisme de l'expérimentation

## SOUS-AXE 1.2

Capitaliser sur les expérimentations pour la qualité d'usage et architecturale des logements

### 1. Accompagnement des 97 projets lauréats

La direction de programme poursuivra l'accompagnement individualisé auprès des lauréats. Celui-ci prend la forme de réponse aux sollicitations des porteurs de projets : demande de mise en contact, médiation, information auprès des directions de l'administration centrale ou conseil de la part de l'ensemble des partenaires. Un regroupement et une mutualisation des sollicitations par type de demande seront recherchés, pour faire vivre cette communauté d'acteurs autour de questionnements partagés.

Il est attendu une mise en chantier d'environ 30 opérations sur l'année 2024 dont certaines vont nécessiter un appui supplémentaire. L'année 2025 verra

les autres projets rentrer dans une phase opérationnelle, tandis que certaines opérations seront livrées.

En parallèle, l'incubateur poursuivra son appui renforcé auprès de 20 lauréats : après la mise en place des conventionnements de mise à disposition de moyens (2023), il continuera d'assurer le suivi des missions réalisées par les bureaux d'études et par les porteurs de projets. Les missions liées à l'incubateur seront achevées, pour 70 % d'entre elles d'ici fin 2024.

### 2. Poursuite et accélération de la valorisation nationale

La prochaine triennale sera l'occasion de déployer de multiples actions de valorisation des projets lauréats.

D'abord avec un travail continu de mise en valeur des lauréats grâce aux outils de communication du programme : site internet (une page par projet mise à jour régulièrement), diffusion d'une série d'interview vidéo « Paroles de lauréats », communication autour des poses de première pierre, des livraisons et dévoilement du sceau de l'excellence, etc.

Ensuite, des événements nationaux et locaux permettront de stimuler le débat autour de la qualité du logement, et d'élargir la communauté des acteurs engagés : organisation de workshops ; partenariats locaux permettant la mise en valeur des projets : visite de sites, débats et expositions locales (avec les CROA, les Maisons de l'architecture ; les CAUE ; les ARO HLM etc.). Des partenariats presse (Le Moniteur, Libération, AEF, etc.) permettront de sensibiliser les acteurs du secteur ainsi que le grand public aux enjeux de qualité d'usage.

Enfin, un travail d'édition débutera en 2024 avec en point d'orgue l'organisation d'une exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2026 (voir fiche action 1.2.3) : collection de conférences prononcées lors des workshops du programme ; publication en janvier 2025 d'un ouvrage sur la qualité du logement édité par Flammarion ; mission photographique autour des projets lauréats, etc.

### **3. Capitalisation des enseignements auprès de la profession et des politiques publiques et évaluation**

**Débutée au dernier trimestre 2023, la capitalisation s'intensifiera pendant la période 2024-2026** sur des angles thématiques, permettant d'identifier, d'une part, les possibilités de répliquabilité des méthodes portées et, d'autre part, de lever les freins à l'innovation dans un objectif de généralisation des modes de production proposés. Par ailleurs, l'accompagnement des projets pourra, pour les premiers projets livrés, prendre également la forme d'une évaluation ex-post sur la qualité d'usage.

La triennale 2024-2026 sera également consacrée à une capitalisation plus globale s'appuyant sur les recherches transversales ainsi qu'à l'évaluation du programme : effet d'un AMI pour porter une expérimentation et le passage à la massification des méthodes appliquées. Les différentes recherches liées au programme, présentées en fiche 1.2.2 participeront de la capitalisation.

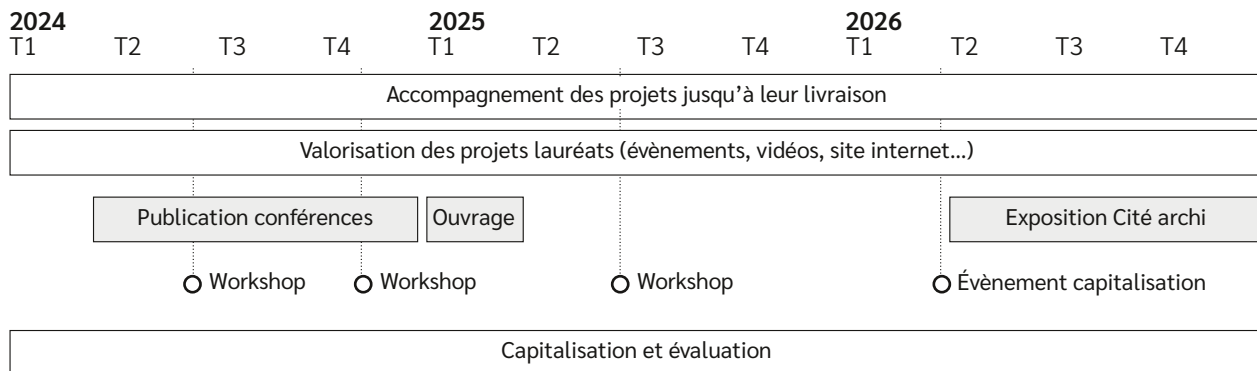
Les supports de capitalisation seront variés : des synthèses des workshops ; des notes thématiques (« Notes en cube ») et des études issues des travaux de

l'incubateur ; des livrables (écrits, audio, vidéos) mettant en forme les résultats (mise en commun des éléments de capitalisation transversaux sur les sujets convergents aux programmes *EQLD*, *Lab 2051*, *Démonstrateurs de la ville durable*, *Coubertin...*). Il est envisagé diverses formes de diffusion : via le site internet du programme, les réseaux sociaux, webinaires de présentation ; événements thématiques dédiés.

Sur cette base et à l'appui de ces travaux, un rapport de synthèse sera produit à destination des deux ministères pour présenter les outils et méthodes qui permettent de concilier, à coût maîtrisé, une plus grande qualité d'usage dans le logement avec les impératifs de sobriété écologique et d'excellence architecturale, urbaine et patrimoniale. Les difficultés restant à lever pour y parvenir feront l'objet d'un volet spécifique. La capitalisation concernant les missions, les responsabilités, le partage des risques et de la valeur créée devra également concourir à deux types d'actions : une réécriture des processus de production du logement et des rôles/missions/responsabilités y afférant ; une évolution dans la formation des professionnels intervenant dans la production du logement permettant un travail plus collaboratif.

En 2024, la capitalisation du programme permettra d'étudier les conditions d'un second Appel à manifestation d'intérêt.

### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



### Budget pluriannuel sur 3 ans

	2024	2025	2026	3 ans
DGALN / DHUP (P135)	150 000 €	150 000 €	150 000 €	450 000 €
DGPA (P175)	150 000 €	150 000 €	150 000 €	450 000 €
Banque des Territoires	648 000 €			648 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>948 000 €</b>	<b>300 000 €</b>	<b>300 000 €</b>	<b>1 548 000 €</b>

#### PARTENAIRES

##### Ministères :

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)
- Ministère chargé du Logement

##### Autres partenaires :

- Banque des Territoires
- L'Union sociale pour l'habitat
- Conseil national de l'Ordre des architectes
- Action Logement
- Réseau des Maisons de l'architecture
- Fédération nationale des CAUE

##### Établissements publics et agences de l'État :

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence nationale de l'habitat
- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
- Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)
- Cité de l'architecture et du patrimoine

## ACTION 1.2.2

## Accompagner des projets de recherche en architecture, à partir du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La production de logements décarbonés, abordables et de qualité, par la complexité opérationnelle et les enjeux qu'elle soulève, nécessite de mobiliser la recherche à travers des approches interdisciplinaires. Le GIP EPAU, en s'appuyant sur la recherche présente dans le cadre du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*, structurera un programme national de recherche en architecture sur le logement.

## AXE

Le logement et la ville au prisme de l'expérimentation

## SOUS-AXE 1.2

Capitaliser sur les expérimentations pour la qualité d'usage et architecturale des logements

### 1. Construction de l'effet programme autour de la recherche en architecture

Autour des recherches embarquées dans les projets lauréats, mais aussi des trois études transversales au programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* et en lien avec les réseaux de chercheurs dans l'habitat et l'architecture, le GIP EPAU engage la structuration d'une animation nationale de ces recherches. Il s'agit d'identifier les convergences mais également les sujets d'approfondissement.

À ce jour, plus d'une cinquantaine de projets intègrent directement des équipes de recherche dans une logique de collaboration étroite (notamment avec les Écoles nationales supérieures d'architecture). Ces équipes de recherche se caractérisent par leur diversité disciplinaire et comprennent aussi bien des architectes, des sociologues ou encore des urbanistes. Cette mobilisation de chercheurs, au plus près des projets, prend des formes variées selon les projets : pour les uns, il s'agit d'une recherche embarquée visant à une observation *in itinere* du projet du point de vue de l'équipe projet, une recherche participative visant à un travail conjoint entre l'équipe projet et de recherche, une recherche-action visant à éclairer la conduite du projet, d'autres enfin visant des formes plus traditionnelles de recherche.

Les thématiques de recherche sont diverses mais se rassemblent autour de trois objets : économie du projet et mise en œuvre opérationnelle (observation des montages, méthodes et jeux d'acteurs ; étude sur les bilans d'opération) ; processus constructifs, écologie et

architecture (évaluation des dispositifs architecturaux ; traitement des données environnementales et bâtimentaires, filières) et sociologie de l'habitat (évaluation de la qualité d'usage ; nouveaux modes d'habiter, communs).

En parallèle, des recherches embarquées, **des études transversales**, visant à tirer des enseignements et à faciliter une montée en généralités, sont déployées :

- Une première étude transversale sur la chaîne de valeur en architecture a été confiée à l'Institut Louis Bachelier, et à la MIQCP (pour les opérations de maîtrise d'ouvrage publique) en 2023. Elle doit permettre l'analyse de la chaîne de valeur et des montages dans le cadre de cette production innovante afin d'observer l'évolution des missions/rôles/responsabilités des professionnels engagés dans ces projets et le partage de la valeur créée et du risque inhérent à l'innovation entre eux.
- Par ailleurs, une démarche de suivi évaluation du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*, est opérée par la Chaire *Le Logement Demain*. Elle réalise un suivi de cohorte des répondants et une évaluation du programme de l'AMI sous le prisme de l'expérimentation comme mode d'action et de fabrication des politiques publiques. La mission de suivi-évaluation fait l'objet d'une décision attributive de subvention du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA). Ce portage vise à favoriser l'autonomie intellectuelle d'une telle démarche.
- Enfin, IDHEAL intègre la dynamique portée par la Chaire *Le Logement Demain* en appuyant son expertise sur l'étude de cohorte. IDHEAL propose un suivi

particulier auprès de certains projets pour mettre en évidence la façon dont les montages économiques jouent sur la qualité des logements à l'échelle de l'AMI et mettre en évidence les démarches innovantes et les pistes, pour leur reproductibilité le cas échéant.

## 2. Capitalisation et diffusion des travaux scientifiques

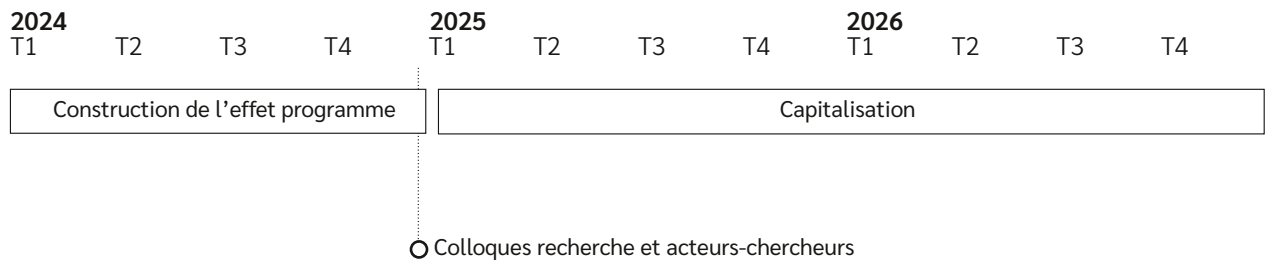
L'ensemble du dispositif de recherche et de suivi du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain* présente de nombreux traits spécifiques sur des considérations méthodologiques. La diversité des formes de recherches et des canaux employés pour diffuser la recherche, témoignent de la position centrale de la question du logement.

**Pour la période 2024-2026, il s'agira de structurer et diffuser les résultats de l'ensemble des recherches transversales et embarquées.** Ces derniers feront l'objet

de livrables, de mise en commun et en débat d'objets convergents, et de production de supports de vulgarisation. Des événements dédiés à la recherche seront organisés pour examiner ces recherches sur le logement comme les nouvelles perspectives de la recherche en architecture. Un premier colloque est prévu le 23 janvier 2024 à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

La journée acteurs-chercheurs organisée par le réseau des acteurs de l'habitat et le Rehal de fin 2024 sera également consacrée aux résultats de ces recherches, dans le prolongement du partenariat engagé autour du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*.

### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



### Budget pluriannuel sur 3 ans

Ce développement pluriel de la recherche est en partie rendu possible par l'accompagnement de la sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, de la direction générale des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture. Ainsi, c'est un budget de 355 000 € qui est mobilisé auprès des Écoles nationales supérieures d'architecture, jusqu'en 2025 (101 000 € en 2022, 120 000 € en 2023, 104 000 € en 2024 et 30 000 € en 2025).

**PARTENAIRES**

**Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)

**Établissements publics et agences de l'État :**

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence nationale de l'habitat

- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
- Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP)

**Autres partenaires :**

- Banque des Territoires
- L'Union sociale pour l'habitat
- Conseil national de l'Ordre des architectes
- Action Logement
- Réseau des Maisons de l'architecture
- Fédération nationale des CAUE

## ACTION 1.2.3

# Organiser une grande exposition sur le logement à la Cité de l'architecture et du patrimoine, au croisement des dimensions historiques, écologiques et fonctionnelles

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

L'exposition s'inscrit dans le prolongement du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*. Au regard des enjeux contemporains qui pèsent sur le monde de la construction et de la réhabilitation et en particulier sur la question du logement, cette exposition se propose d'être « un pont » qui s'ancre à la fois dans l'histoire moderne du logement, mais aussi dans la matérialité et les usages. En montrant par les projets et les réalisations, les utopies et les contre-utopies, l'interaction entre l'habitat, le logement et son environnement, il s'agira d'objectiver comment les enjeux de transition écologiques et l'évolution des modes de vie façonnent progressivement le logement.

À travers un parcours au croisement des dimensions historiques, écologiques et fonctionnelles, le visiteur sera plongé dans la conception et la fabrication du logement. L'enjeu est de participer à la compréhension des grandes transformations qui ont impacté le logement ; de mesurer l'impact de l'habitat dans la transition écologique ; et d'appréhender les innovations qui permettent d'imaginer le logement de demain. En mobilisant les opérations remarquables d'hier et d'aujourd'hui, l'exposition permettra de conforter la Cité de l'architecture et du patrimoine en atelier de réflexion pour le logement de demain.

## AXE

Le logement et la ville au prisme de l'expérimentation

## SOUS-AXE 1.2

Capitaliser sur les expérimentations pour la qualité d'usage et architecturale des logements

## Préparer une exposition en quatre axes

Le synopsis de l'exposition proposée est construit autour de quatre grandes séquences :

- **La première partie de l'exposition propose au visiteur une approche transhistorique.** En reliant les faits marquants du XX<sup>e</sup> siècle avec les évolutions significatives dans la conception du logement, l'exposition veut replacer notre habitat dans un contexte socio-économique et démontrer comment le logement reflète les craintes et aspirations de nos sociétés modernes. Des opérations emblématiques qui ont marqué la culture architecturale, mais aussi les représentations qui en sont faites dans la peinture ou le cinéma donneront à voir l'histoire du logement.
- **S'en suit la question des usages : au regard de la transformation des modes de vie et des évolutions démographiques, la qualité d'usage, et les types d'habitation n'ont cessé d'évoluer.** De la naissance de la cuisine à la programmation blanche, des communs à la pièce en plus, de la réarticulation entre espace privatif et espace partagé, du traitement du rapport à

l'extérieur jusqu'à l'arrivée du numérique, la conception du logement nous renseigne sur notre rapport à l'espace intime.

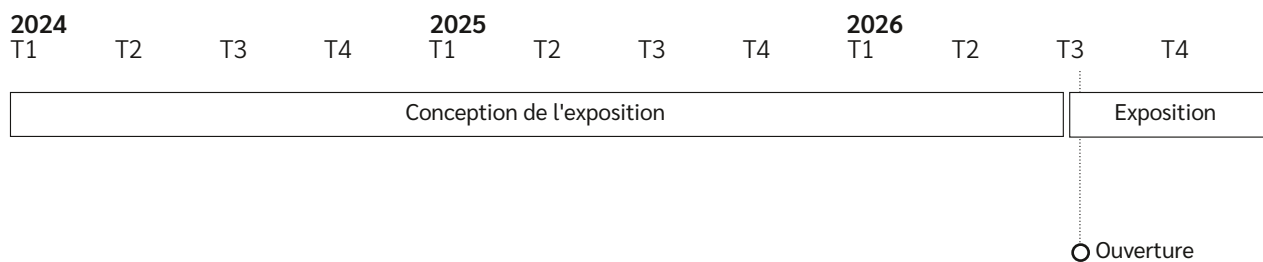
- **La troisième partie permet d'appréhender les flux visibles et invisibles.** Du numérique au transport collectif, du soleil à la ressource en eau, les flux produisent le logement. La découverte du bilan carbone et les notions d'énergies grises permettent de mesurer combien « pèse » son logement dans un contexte de bouleversements climatiques majeurs. Cette séquence aide à comprendre comment notre logement est intégré aux préoccupations environnementales et impacte les ressources naturelles indispensables à nos modes de vie.
- **Enfin, l'exposition se termine en explorant un retour aux territoires de la part des architectes.** Il s'agit de montrer comment les concepteurs s'appuient sur le site comme élément fondateur du projet de logements. Ressources, savoir-faire, bioclimatisme et sociologie du lieu sont au cœur de la conception du logement de demain. Ce retour au local rencontre la nécessité d'une réduction des émissions de GES dans

la construction et produit une révolution dans nos manières d'habiter.

Le synopsis est susceptible d'évoluer au regard de la capitalisation des projets du programme *Engagés pour la qualité du logement de demain*, de l'actualité.

À travers des maquettes grandeur nature, des films, et des animations sur-mesure, l'expérience physique de ces différents concepts sera au cœur du parcours visiteur. La variation du niveau de fonctionnalité, aux révolutions numériques dans le logement, offriront un aperçu du rapport ambigu entre l'individu et son lieu de vie, entre machine à habiter et outil de représentation social, entre enjeu de sobriété et nécessité de confort, entre accessibilité économique et qualité.

### **Calendrier pluriannuel sur 3 ans**



L'exposition est conçue et développée sur les années 2024-2025 avant d'être ouverte au public au T3 2026.

L'exposition fait l'objet d'un co-commissariat entre le GIP EPAU et la Cité de l'architecture et du patrimoine.

### **Budget pluriannuel sur 3 ans**

L'action sera portée en partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine et fera l'objet d'un mécénat.

#### **PARTENAIRES**

##### **Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)

##### **Établissements publics et agences de l'État :**

- Cité de l'architecture et du patrimoine

## ACTION 1.3.1

# Mettre en œuvre la démarche européenne du concours *Europan* en France

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

*Europan* est un concours international d'architecture et d'urbanisme à destination des jeunes professionnels s'appuyant sur des dynamiques locales. Laboratoire d'aménagement durable, il porte la double ambition interministérielle de construire des opérations innovantes et de valoriser les auteurs talentueux de cette création architecturale renouvelée. Lancé il y a 35 ans, sur le modèle du *Programme Architecture Nouvelle (PAN)*, ce concours d'idées bisannuel est devenu une référence en matière de suivi de ses réalisations. *Europan* permet ainsi aux collectivités d'explorer leurs stratégies territoriales tout en disposant d'une visée opérationnelle immédiate.

## AXE

Le logement et la ville au prisme de l'expérimentation

## SOUS-AXE 1.3

Accompagner l'innovation urbaine

## 1. Valorisation des jeunes concepteurs

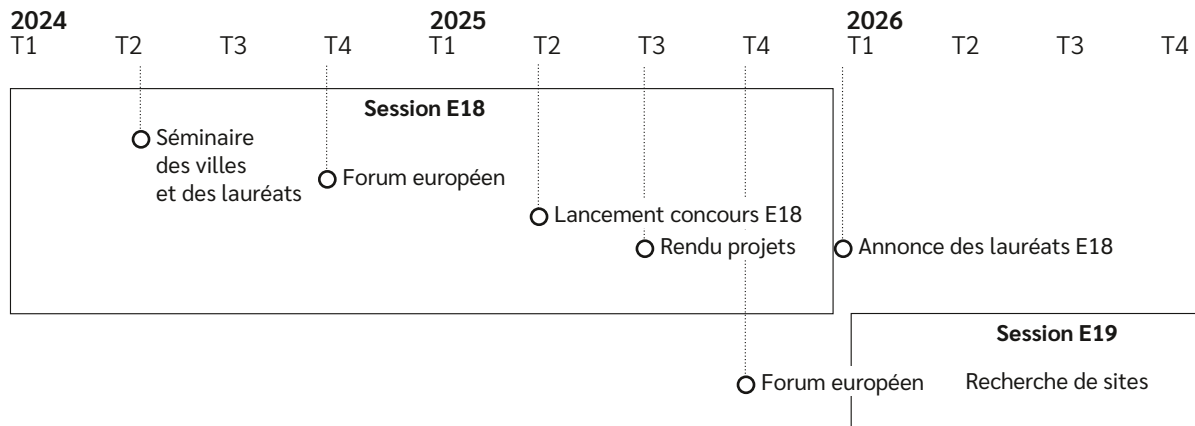
La triennale permettra de valoriser les lauréats de la session « E17 » en animant la communauté des jeunes concepteurs de moins de 40 ans sélectionnés par le jury, autour de moments d'échanges avec les acteurs territoriaux sur les enjeux émergents, d'un tour de France des Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), en collaboration avec les Maisons de l'architecture et les CAUE, et d'éditions de médias et ouvrages valorisant les initiatives. À l'instar de sa réputation historique, *Europan* devra amplifier son rôle de tremplin professionnel et d'incubateur pour accéder à la commande pour les jeunes agences.

À noter qu'une part importante de territoires périphériques ou ruraux est apparue depuis les dernières sessions et tend à se renforcer. De plus, les thématiques précédentes de villes productives, adaptatives et vivantes produisent un savoir propice à développer une vision prospective européenne. En ce sens, *Europan* devra jouer un rôle de contributeur au développement d'un aménagement plus sobre et soutenable en renforçant les liens avec des dispositifs comme l'*Atelier des Territoires*, *ÉcoQuartiers* ou autres programmes et appels à idées nationaux à venir, comme la consultation internationale *Quartiers de demain* (voir fiche 1.1.1). Il s'agira notamment de participer aux réflexions sur la production de logement face aux évolutions du cadre de vie.

## 2. Préparation de la session « E18 » et prospection territoriale

*Europan* engagera la préparation et le lancement de la prochaine session « E18 » en capitalisant sur les éditions précédentes pour identifier les nouveaux sites français (continentaux et ultramarins) et la nouvelle thématique, en lien avec les ministères et partenaires.

**Calendrier pluriannuel sur 3 ans**



**Budget pluriannuel sur 3 ans**

	2024	2025	2026	3 ans
DGALN / PUCA (P135)	150 000 €	150 000 €	150 000 €	450 000 €
DGPA (P175)	70 000 €	70 000 €	70 000 €	210 000 €
Collectivités partenaires E18		375 000 €	375 000 €	750 000 €
Association European France	140 000 €			140 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>360 000 €</b>	<b>595 000 €</b>	<b>595 000 €</b>	<b>1 550 000 €</b>

**PARTENAIRES**

**Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)
- Ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité

**Établissements publics et agences de l'État :**

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
- Cité de l'architecture et du patrimoine

**Collectivités :**

- Collectivités locales de toutes échelles (régions, départements, métropoles, intercommunalités et villes)

**Autres partenaires :**

- Association *European France*
- Association *European Europe*
- Banque des Territoires
- Parcs naturels régionaux et nationaux
- Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA) et ses délégations Régionales (CROA)
- Réseau des Maisons de l'architecture
- Fédération nationale des CAUE

## ACTION 1.3.2

## Déployer le programme *Europan* avec l'incubation des projets portés par les jeunes concepteurs

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

*Europan* est un concours d'idées suivi de réalisations. Dans ce contexte, le GIP EPAU proposera un accompagnement « sur-mesure » des lauréats des sessions précédentes pour les conduire vers des réalisations exemplaires.

## AXE

Le logement et la ville au prisme de l'expérimentation

## SOUS-AXE 1.3

Accompagner l'innovation urbaine

### 1. Concrétisation des suites opérationnelles

Le programme européen interministériel *Europan* est recherché parce qu'il donne une opportunité unique aux jeunes équipes de concepteurs de passer à l'acte. Contrairement aux autres concours d'idées ou à vocation de promotion commerciale, les candidats visent la réalisation de leurs projets. En participant, les architectes expérimentent la conception en équipes pluridisciplinaires, apprennent à faire des choix stratégiques, découvrent souvent pour la première fois comment échanger concrètement avec les collectivités, maîtres d'ouvrages et mandataires. Ainsi, le concours *Europan* permet à de nombreuses équipes d'accéder à des commandes publiques ou privées.

Avec cet objectif de concrétisation, la direction de programme s'efforcera d'accompagner les lauréats de toutes les sessions précédentes et détecter les projets les plus opérationnels et performants pour les conduire vers des réalisations exemplaires.

Les sites de concours sont proposés par les collectivités locales à partir de leurs problématiques à toutes les échelles possibles de développement, d'aménagement ou de rénovation urbaine et patrimoniale. Dans ce contexte, les attentes en matière d'évolution des pratiques et de transformation des territoires sont fortes de la part des élus. *Europan* se donne pour défi non seulement de continuer à organiser des ateliers collaboratifs avec les acteurs locaux mais des tours de tables d'optimisation des projets pour y donner des suites constructives et démonstratives à court terme. En substance, rendre opérationnels le plus de projets possibles.

### 2. Les outils suivants seront mis en place

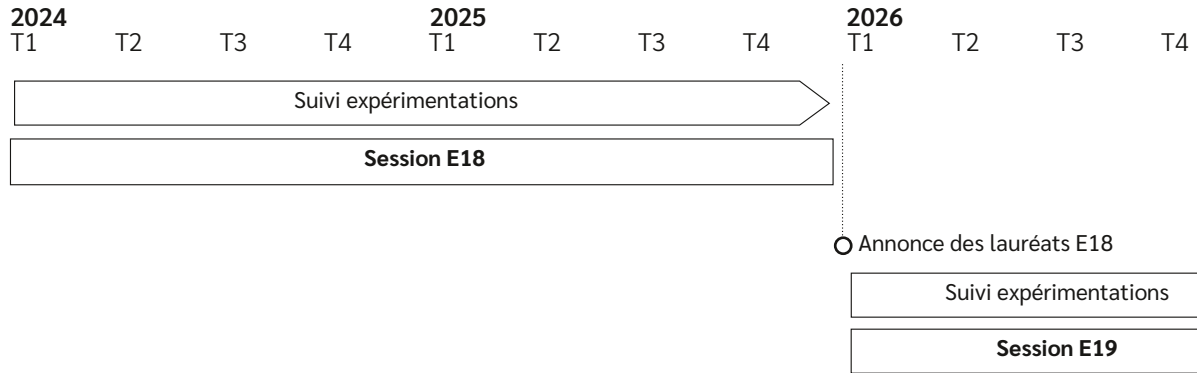
Veille précise de l'avancement et des suivis des projets lauréats autour de la mise en place d'un SIG *Europan*.

Mobilisation de la communauté des ENSA, CAUE, Ordre des architectes, agences d'urbanisme et Maisons de l'architecture pour organiser un « Tour de France » d'*Europan* qui donnera la parole à d'anciens lauréats ayant construits leurs projets pour arpenter les lieux de création et relancer l'attractivité du programme.

Mise en place de plusieurs partenariats locaux (collectivités, UDAP, DDTM, DREAL...) ayant l'objectif d'améliorer les approches méthodologiques de la recherche appliquée au projet.

En lien notamment avec les programmes *Quartiers de demain* et *Engagés pour la qualité du logement de demain*, *Europan* peut devenir un laboratoire de concrétisation des opérations d'avenir, produire des processus d'aide et d'AMO aux maîtres d'ouvrages pour développer leurs projets et les accompagner dans leurs transitions écologiques.

**Calendrier pluriannuel sur 3 ans**



**Budget pluriannuel sur 3 ans**

Intégré dans le budget précédent.

**PARTENAIRES**

**Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)

**Établissements publics et agences de l'État :**

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
- Cité de l'architecture et du patrimoine

**Collectivités :**

- Collectivités locales de toutes échelles (régions, départements, métropoles, intercommunalités et villes)

**Autres partenaires :**

- Association *Europan France*
- Association *Europan Europe*
- Banque des Territoires
- Parcs naturels régionaux et nationaux
- Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA) et ses délégations Régionales (CROA)
- Réseau des Maisons de l'architecture
- Fédération nationale des CAUE

## ACTION 1.3.3

# Contribuer à la capitalisation de l'héritage olympique sur les innovations portées par les ouvrages des JOP 2024, à partir du programme *Coubertin*

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le programme de recherche-action *Coubertin* prend la forme d'une recherche embarquée sur 6 ans au sein de l'établissement public en charge de la livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO). Il poursuit trois objectifs :

- **Construire le récit historique** de la conception des ouvrages et opérations d'aménagement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, depuis le point de vue de l'aménageur ;
- **Révéler la manière dont la SOLIDEO porte l'innovation** dans ses différentes dimensions au sein de la production architecturale et urbaine ;
- **Contribuer à la capitalisation de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques** et à l'évaluation de la capacité de la SOLIDEO à atteindre ses objectifs de durabilité, d'accessibilité universelle et d'insertion par l'emploi et à transformer les pratiques d'aménagement en France.

La triennale 2024-2026 engage la deuxième moitié du programme de recherche financé sur 6 ans ; après la mise en place du programme de recherche et la constitution d'un corpus d'entretiens solides sur la première moitié, il s'agira ici de confronter les premiers résultats de recherche à l'évènement même des JOP Paris 2024 puis de documenter le passage effectif de la phase Héritage qui fut au centre de la candidature de Paris.

## AXE

Le logement et la ville au prisme de l'expérimentation

## SOUS-AXE 1.3

Accompagner l'innovation urbaine

## 1. Poursuite de la campagne d'entretiens pour documenter le passage à la phase Héritage

Le programme *Coubertin* s'appuie sur une campagne d'entretiens récurrents avec celles et ceux qui opèrent le projet des Jeux Olympiques au quotidien. Pour la triennale 2024-2026, il s'agira de continuer cette campagne en orientant spécifiquement :

- Vers les acteurs de l'organisation de l'évènement en lui-même : COJO, etc.
- Vers les acteurs de la conception des ouvrages pour un retour réflexif sur la capitalisation des enseignements d'un mégaprojet comme celui des JOP 2024. La dimension des ressources humaines et de parcours professionnels une fois l'évènement passé sera particulièrement étudiée pour voir les effets d'un « méga projet urbain » sur le champ des professionnels de l'aménagement.
- Vers les acteurs qui reprennent la gestion des équipements olympiques pour la phase Héritage :

gestionnaires, clubs sportifs, associations... Les questions de l'appropriation habitante des JOP Paris 2024 et de leur héritage pour le territoire sera particulièrement abordée.

## 2. Écrire et donner à voir le récit des JOP Paris 2024 pendant et après l'évènement

Le récit historique de la conception des ouvrages et opérations d'aménagement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 prendra essentiellement trois formes déjà lancées dans la précédente triennale :

- La publication d'ouvrages qui retracent l'organisation des JOP Paris 2024. Pour la triennale 2024-2026, trois ouvrages sont à paraître : (1) sur les enjeux de livraison et de contrainte temporelle, à publier au moment des JOP Paris 2024 pour revenir sur ce défi technique exceptionnel et ce qu'il a impliqué en terme de gouvernance et d'alignement des acteurs ; (2) sur le passage à la phase Héritage en axant plus

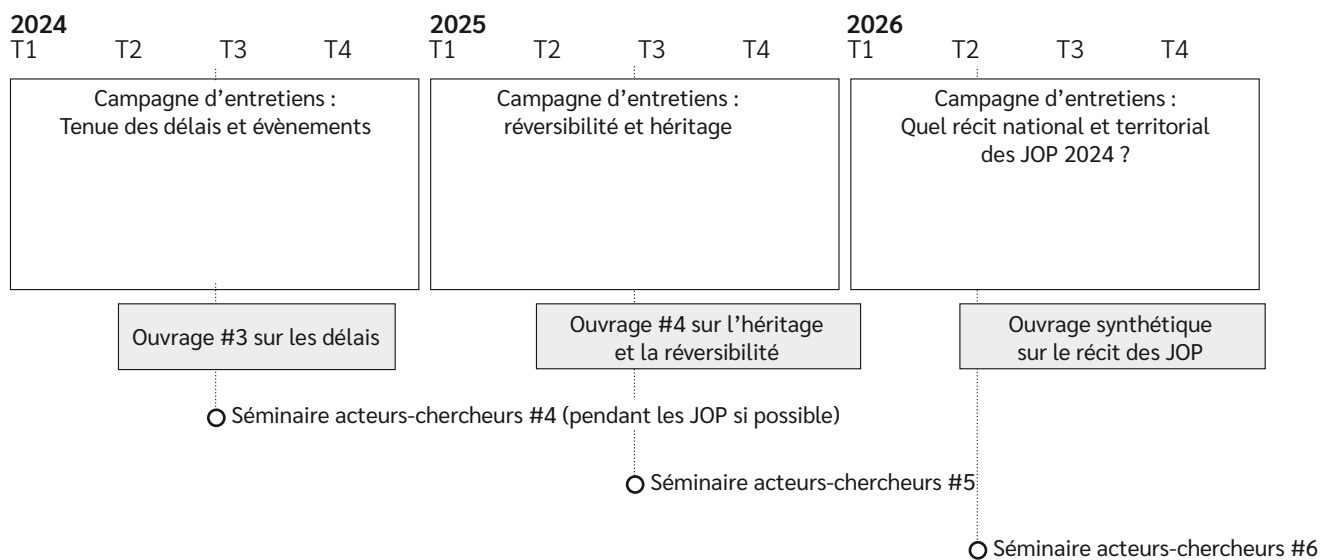
spécifiquement sur la reconversion des ouvrages et leur réversibilité effective, pour une parution en 2025 ; (3) sur le récit des Jeux en conclusion du programme, alternant entre analyses sociologiques et urbaines et narration urbaine. Un ouvrage supplémentaire à portée davantage académique pourra également être produit.

- L'organisation de séminaires acteurs-chercheurs au rythme d'au moins un séminaire par an, soit au moins trois séminaires sur la triennale 2024-2026. Ceux-ci contribueront aussi à continuer à faire vivre la communauté des acteurs des JOP Paris 2024 autour de l'État et de l'élargir aux acteurs engagés dans la phase Héritage.
- La mise en place d'une nouvelle méthode de compréhension des liens chronologiques et organisationnels entre les différents temps de la conception, livraison, héritage des équipements olympiques et paralympiques, par le biais d'une frise. La précédente triennale ayant permis de stabiliser l'outil, il s'agira pour 2024-2026 de l'enrichir par des « ateliers frise » récurrents organisés au sein de la SOLIDEO.

### 3. Dresser un bilan des innovations portées par les JOP Paris 2024 dans les domaines de la construction et de l'aménagement

La triennale 2024-2026 permet de questionner l'exceptionnalité des innovations organisationnelles, juridiques et constructives liées aux opérations d'aménagement et immobilières des JOP Paris 2024 ou au contraire de voir si celles-ci ont pu nourrir une intégration dans d'autres projets voire dans le droit commun. Cette analyse prendra la forme de notes synthétiques remises aux partenaires financiers du programme et viendra compléter le dispositif de recherche embarquée déjà lancé et décrit ci-dessus.

#### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



**Budget pluriannuel sur 3 ans**

	2024	2025	2026	3 ans
DGALN / DHUP (P135)	50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €
DGALN / PUCA (P135)	50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €
SOLIDEO	20 000€	20 000 €	20 000 €	60 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>120 000 €</b>	<b>120 000 €</b>	<b>120 000 €</b>	<b>360 000 €</b>

Les contributions sont basées sur la base des contributions de la précédente triennale et sont décrites dans la convention tripartite du programme.

**PARTENAIRES****Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)

- Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP)

**Collectivités :**

- Collectivités concernées par les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

**Établissements publics et agences de l'État :**

- SOLIDEO
- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

## ACTION 2.1.1

## Mettre en œuvre le programme *POPSU Transitions* par des plateformes de recherche-action au cœur des systèmes territoriaux

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Tandis que l'urgence climatique oblige à la mise en œuvre de politiques ambitieuses, les territoires urbains sont engagés dans des trajectoires de transition et de cohésion. Celles-ci se déploient non seulement dans les domaines environnementaux et énergétiques, mais aussi à travers des politiques sociales, économiques, numériques, culturelles. Dans ce contexte, le nouveau programme *Transitions* de la *Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)* s'appuie sur des recherches localisées qui documenteront et expliqueront, à des fins d'actions, les trajectoires territoriales de transitions et les défis économiques et sociaux qu'elle soulèvent.

Les objectifs nationaux du programme sont de mesurer les contributions des territoires aux politiques de transitions ; d'appuyer les politiques nationales pour contribuer à la construction d'outils d'objectivation de la réduction de l'empreinte carbone des territoires ; de capitaliser et diffuser les résultats locaux à destination de l'ensemble de la sphère État et des parties prenantes (publication régulière de rapports des transitions). Aux échelles locales, les enjeux de *POPSU Transitions* sont de produire de la connaissance afin de nourrir les politiques locales à l'aide d'outils d'analyse qualitative, quantitative et d'un volet prospectif ; construire une scène intellectuelle locale par la mobilisation des chercheurs locaux et l'implication des élus et services des collectivités et d'inscrire les transitions dans le débat public en sensibilisant les citoyens aux défis des territoires.

## AXE

Recherche-action – La diversité des territoires face aux transitions

## SOUS-AXE 2.1

Documenter et mesurer les transitions par le dialogue entre recherche et action

### 1. Animation des plateformes de recherches-actions au plan local

Le GIP EPAU assurera durant la triennale le déploiement des recherches-actions dans 22 plateformes partenaires autour des collectivités locales suivantes : Aix-Marseille Provence, Bordeaux Métropole, Brest Métropole, ville de Caen, Clermont Auvergne Métropole, Dijon Métropole, Communauté urbaine de Dunkerque, Grenoble Alpes Métropole, Le Mans Métropole, Métropole européenne de Lille, Métropole de Lyon, Nantes Métropole, Métropole Nice Côte d'Azur, Communauté du Pays Basque, Métropole du Grand Paris, Rennes Métropole, Métropole Rouen Normandie, Saint-Étienne Métropole, Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain, Eurométropole de Strasbourg, Toulouse Métropole, Tours Métropole Val-de-Loire.

Dans chacun de ces sites, des équipes de recherche mènent en lien avec les élus locaux et leurs services, les

travaux sur des thématiques qu'ils ont identifiés ensemble. L'aménagement et la densification, la préservation de la biodiversité, la sobriété foncière et énergétique, la gestion de la ressource en eau, la protection des sols et des sous-sols, les relations avec le fleuve, les politiques économiques, les coopérations interterritoriales, les paysages, les mobilités et les transports, la logistique urbaine seront des thématiques explorées au cours de la triennale.

En lien avec le conseil scientifique du programme, la direction de programme accompagnera la mise en œuvre de ces enquêtes, en facilitant la mise en dialogue avec les acteurs locaux, praticiens, élus et opérateurs des politiques urbaines. Elle œuvrera à la construction de documents de synthèses à partir des thématiques, enjeux, questions de recherches investis localement de manière à identifier les points de convergence entre plateformes.

## 2. Mettre en réseau les travaux locaux afin de construire un « effet programme »

Tandis que le GIP EPAU assistera les plateformes locales dans la mise en œuvre des travaux de recherche, il contribuera dans le même temps à la synergie entre elles lorsqu'elles présentent des thématiques communes (eau, aménagement, fleuve...) et facilitera le travail de comparaison à travers des commandes spécifiques auprès d'experts. Ainsi, la question de l'eau sera traitée, en partenariat avec la direction de l'eau et biodiversité de la DGALN, à travers des séminaires annuels et des études transversales menées à partir des travaux menés dans le cadre de *POPSU Transitions* et *POPSU Territoires* (voir action 3.1.2). Les relations entre les métropoles et leurs fleuves seront quant à elles analysées de manière comparative dans les cas de Rouen, Strasbourg et Lyon et dans les domaines de la transformation des systèmes industrialo-portuaires locaux, des mutations des dispositifs d'aménagement et d'écologisation des politiques fluviales et portuaires.

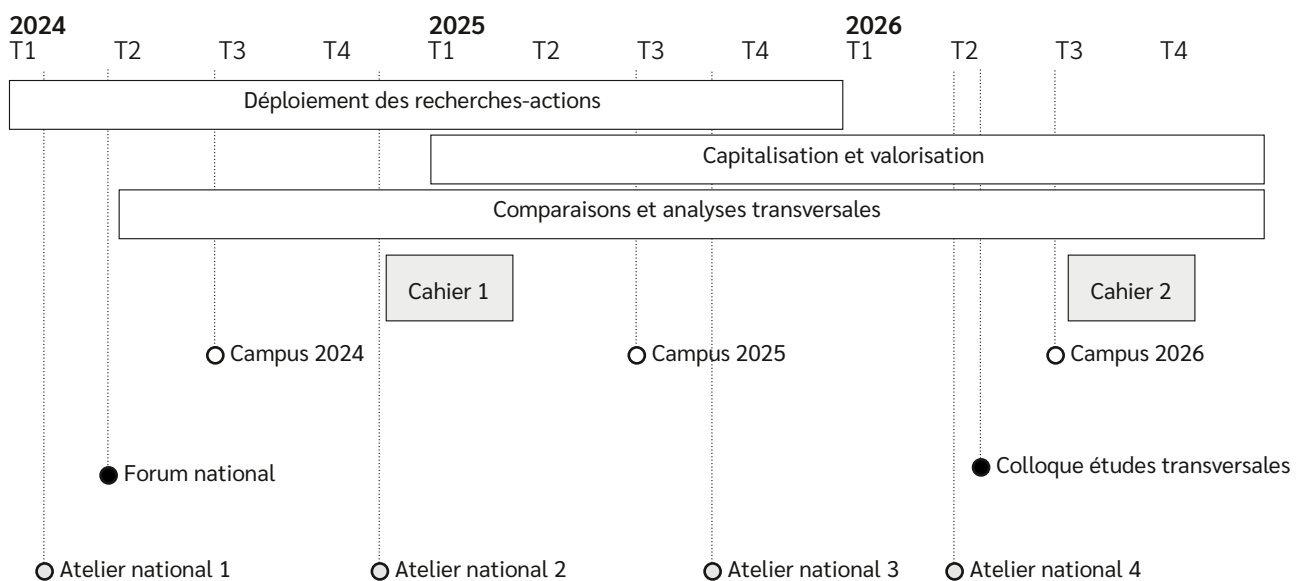
Ce travail concourra à la construction d'un « effet programme » qui s'incarnera notamment lors des événements nationaux. Outre le Forum national qui lancera *POPSU Transitions* en présence des partenaires nationaux, des élus et des référents techniques et scientifiques, le GIP EPAU organisera des ateliers nationaux sur des thématiques transversales (définition de la transition, territorialisation de la planification,

gouvernance des transitions) et méthodologique (comparaison, internationalisation, données et indicateurs). Tous les ans, le GIP EPAU organisera le Campus *POPSU* qui réunira les délégations acteurs-chercheurs des plateformes et les partenaires du programme. Ces rencontres permettront de dresser un état des lieux des travaux menés et d'établir une mise en perspective de ceux à conduire.

## 3. Assurer une valorisation des recherches-actions à l'attention des professionnels de la ville et du grand public

Le GIP EPAU met en place une valorisation systématique *in itinere* des recherches-actions tout au long de la triennale. Des ouvrages publiés aux éditions Autrement permettront de capitaliser les résultats plateformes par plateforme et formeront la collection *Transitions* des Cahiers *POPSU* à partir des études de cas localisés. Une websérie produite avec l'Agence Capa explorera quelques territoires emblématiques des transitions pour éclairer des projets charnières. Les ateliers nationaux feront l'objet de publications *ad hoc* qui recueilleront les verbatim des éléments de cadrage et / ou de synthèses produites à ces occasions. Les masterclass, organisées avec les agences d'urbanisme, accueilleront dans chacun des territoires un grand témoin local, national ou international des transitions qui s'adressera aux étudiants, ainsi qu'aux professionnels, élus et chercheurs.

### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



POPSU Transitions se déploie en plusieurs étapes : (1) lancement par le président de la Métropole et les représentants du GIP EPAU, (2) mise en œuvre des recherches-actions au plan local (3) capitalisation et valorisation *in itinere* tout au long des travaux.

**Budget pluriannuel sur 3 ans**

	2024	2025	2026	3 ans
DGALN / PUCA (P135)	400 000 €	400 000 €	400 000 €	1 200 000 €
ADEME	135 000 €	135 000 €	180 000 €	450 000 €
Institut CDC pour la Recherche	50 000 €	50 000 €	40 000 €	140 000 €
Collectivités partenaires	440 000 €	550 000 €	550 000 €	1 540 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 025 000 €</b>	<b>1 135 000 €</b>	<b>1 170 000 €</b>	<b>3 330 000 €</b>

**PARTENAIRES**

**Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)

**Établissements publics et agences de l'État :**

- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
- Agence de la transition écologique (ADEME)
- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Agence nationale de la recherche (ANR)

**Collectivités :**

- 22 collectivités sont partenaires, co-pilotes et co-financent le programme

**Autres partenaires :**

- Caisse des dépôts (Institut CDC pour la Recherche)
- France urbaine
- Intercommunalités de France
- Fédération nationale des agences d'urbanisme et les agences d'urbanisme
- Coordination nationale des conseils de développement

## ACTION 2.1.2

# Développer des travaux de recherche-action sur les enjeux des territoires touristiques et littoraux face aux transitions environnementales et démographiques

**PRÉSENTATION DE L'ACTION :**

Le GIP EPAU a été missionné en mai 2022 par la ministre déléguée, en charge des Collectivités territoriales et de la Ruralité afin de porter la mise en œuvre d'un plan d'actions en direction des territoires littoraux, permettant de renforcer l'action de production de connaissance qu'il conduit notamment dans le cadre de la *Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)*. Par ailleurs, dans le cadre du Plan interministériel de lutte contre l'attrition des logements permanents en zone touristique, annoncé en juillet 2023, le GIP EPAU a été chargé de mettre en œuvre la mesure n°2 qui vise à « Améliorer la connaissance des dynamiques des territoires touristiques en Europe et des réglementations existantes », à travers la réalisation d'une étude prospective.

Les territoires littoraux et touristiques, notamment en contexte ultramarin, sont au cœur de nombreux travaux du GIP EPAU, en particulier dans le cadre des programmes de recherche-action *POPSU Territoires* et *POPSU Transitions*, et du concours *Europas*. Face à l'ampleur et l'acuité des enjeux auxquels sont confrontés les littoraux (pression démographique, conflits d'usages, mutations économiques, richesse environnementale, fragilité face au changement climatique...), un effort de production de connaissance et de capitalisation sera engagé. Ces travaux s'articuleront avec l'Appel à manifestation d'intérêt Aménagement touristique durable ainsi que les travaux sur l'adaptation au changement climatique portés par la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature et la direction générale de la prévention des risques (notamment sur le recul du trait de côte), ainsi que les travaux sur les littoraux de l'inspection générale de l'Environnement et du Développement durable.

**AXE**

Recherche-action – La diversité des territoires face aux transitions

**SOUS-AXE 2.1**

Documenter et mesurer les transitions par le dialogue entre recherche et action

## 1. Engager un travail prospectif sur l'impact des dynamiques touristiques sur les territoires littoraux

Les dynamiques touristiques évoluent fortement, au rythme des saisons, sous l'influence multiple de contextes météorologiques, socio-économiques, culturels mais aussi de phénomènes de modes, accélérés par le déploiement des réseaux sociaux et amplifiés par les transformations des modes de vie. Ces dynamiques touristiques, dans toutes leurs manifestations (activités, logements touristiques, hôtels, résidences secondaires, etc.) ont des effets concrets sur l'aménagement des territoires, qui organise l'accueil des flux de personnes et le déploiement des activités économiques, et sur les politiques publiques, nationales comme locales. Ces dernières années, ces

effets ont été particulièrement médiatisés au prisme des enjeux du logement permanent et accessible à l'ensemble des publics dans les territoires en forte tension touristique.

**Dans ce contexte, la production de connaissance et d'analyse sur les liens entre dynamiques touristiques et aménagement des territoires, actuels comme à venir, apparaît comme un enjeu fort pour produire une action publique informée et efficace.** Un premier rapport commun porté par l'IGA, l'IGEDD et l'IGF<sup>3</sup>, paru en 2023, a permis de faire état de connaissance sur l'attrition des logements permanents dans les zones touristiques, hors des métropoles, et de poser un premier cadre d'analyse sur l'impact des dynamiques touristiques nouvelles sur les territoires. En parallèle, l'étude « Exode urbain, petits flux,

grands effets<sup>4</sup> » a contribué à mettre en lumière l'évolution des pratiques touristiques et des stratégies d'aménagement dans les territoires ruraux et l'étude sur la « diversité des ruralités<sup>5</sup> » a permis une première approche prospective des ruralités et de leurs voies de développement, questionnant le développement touristique dans sa pérennité.

Dans le cadre de la mise en œuvre des 14 mesures pour lutter contre l'attrition des logements permanents en zone touristique, le GIP EPAU est missionné par le ministère délégué chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité afin de contribuer à l'amélioration de la connaissance des dynamiques des territoires touristiques. Le GIP EPAU engagera en 2024 une recherche transversale nationale, autour de 3 volets : 1/ Objectiver de nouvelles dynamiques d'investissement et de développement touristique dans les territoires ; 2/ Identifier les dispositifs juridiques et urbanistiques mis en œuvre à l'échelle européenne pour répondre aux enjeux de l'attrition ; 3/ Nouvelles géographies du tourisme ? Anticiper les évolutions futures des territoires touristiques en 2050. Ce travail de recherche s'appuiera sur le recrutement d'un consortium pluridisciplinaire de recherche et fera l'objet d'une restitution publique au second semestre 2024.

## 2. Porter des travaux de recherche sur la transition des territoires littoraux

La Banque des Territoires et le GIP EPAU engagent un partenariat pluriannuel afin de renforcer la connaissance des dynamiques des territoires littoraux et ultramarins face à l'acuité des enjeux et des solutions à expérimenter afin de contribuer au déploiement de projets opérationnels augmentant la résilience des territoires. Cette action vise à donner un écho par la recherche à la mobilisation des ministères dans l'accompagnement de l'aménagement durable des territoires littoraux confrontés au changement climatique.

Dans cette perspective, le GIP EPAU pourra engager la réalisation d'évènements et de recherches transversaux, destinés à améliorer la connaissance des territoires littoraux, dans le prolongement des travaux menés dans le cadre des programmes *POPSU* (plateformes de recherche-action de Marseillan, Quiberon, Montpellier, l'Étang-Salé, Awala-Yalimapo, Tsingoni, Belin-Bélliet, Le Porge, Roscoff, Pays Basque, Brest, Nice, etc.). Plusieurs travaux transversaux sont ciblés autour des dynamiques résidentielles, foncières et économiques des territoires rétro-littoraux ou encore d'un parangonnage européen et national des solutions face au changement climatique.

<sup>3</sup> <https://mobile.interieur.gouv.fr/content/download/133887/1061029/file/22017R%20-%20%20Attrition%20résidences.pdf>

<sup>4</sup> [https://popsu.archi.fr/sites/default/files/2023-02/DP\\_EXODEURBAIN\\_0.pdf](https://popsu.archi.fr/sites/default/files/2023-02/DP_EXODEURBAIN_0.pdf)

<sup>5</sup> <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/parutions/nouvelle-typologie-des-espaces-ruraux-2022>

**Calendrier pluriannuel sur 3 ans**

2024 T1 T2 T3 T4 2025 T1 T2 T3 T4 2026 T1 T2 T3 T4

Travail prospectif sur l'impact du tourisme et l'attrition des logements permanents

○ Capitalisation et valorisation

Travaux de recherche transversaux en partenariat avec la Banque des Territoires

**Budget pluriannuel sur 3 ans**

	2024	2025	2026	3 ans
DGCL (P112)	90 000 €			90 000 €
Banque des Territoires	500 000 €	260 000 €	240 000 €	1 000 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>590 000 €</b>	<b>260 000 €</b>	<b>240 000 €</b>	<b>1 090 000 €</b>

**PARTENAIRES**

**Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité (direction générale des collectivités locales)

**Autres partenaires :**

- Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable
- Banque des Territoires

## ACTION 2.2.1

## Conduire le programme *POPSU Territoires* dans les petites villes et les ruralités et favoriser les croisements et les transversalités

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le programme *Territoires* de la *Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines* développe des actions de recherche-action dans les petites villes et les territoires ruraux. Il mobilise les chercheurs et universités de toute la France et, par-là, contribue à la structuration des travaux de recherche en France sur les questions rurales (*rural studies*). Il accompagne aujourd'hui 51 projets de recherche dans autant de collectivités territoriales, et rassemblent près de 250 chercheurs dans de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales.

Construit en complémentarité avec l'Atelier des Territoires, par sa méthode de recherche-action, le programme installe des circuits courts entre la production de recherche et la prise de décision localement, à travers des thématiques issues des enjeux locaux : réindustrialisation, gestion des ressources naturelles, accompagnement des précarités, revitalisation des petites villes, aménagements ruraux, mobilités, etc.

Dans le cadre de son développement 2024-2026, le programme engage un travail d'analyse transversale entre les projets de recherche et autour de grandes thématiques communes aux projets de recherche.

## AXE

Recherche-action – La diversité des territoires face aux transitions

## SOUS-AXE 2.2

Mobiliser la recherche-action au bénéfice des politiques publiques dans les ruralités

### 1. Développer et soutenir la recherche-action sur et dans les petites villes et les territoires ruraux

Un des grands axes de travail du programme *POPSU Territoires* pour la programmation 2024-2026 sera l'accompagnement et la valorisation des projets engagés, notamment à travers la mise en œuvre des séminaires de co-construction locaux, des séminaires de clôture et le suivi des travaux de recherche au fil de leur déploiement. Une attention particulière sur les suites des projets pourra être mise en œuvre en cohérence avec les outils et démarches des ministères et les partenaires. Une dynamique de valorisation et de diffusion multimédia sera poursuivie, à travers la production éditoriale, documentaire, événementielle et médiatique constitutive du programme *POPSU Territoires*.

### 2. Accompagner les élus dans leurs projets locaux

Les projets de recherche-action développés dans le cadre du programme *POPSU Territoires* font émerger des outils et des méthodes d'enquête, de collecte de données et d'analyse des dynamiques territoriales innovants et répliquables.

Afin d'en faire bénéficier les acteurs des petites villes et des territoires, *POPSU Territoires* vise à formaliser ces outils d'enquête et de diagnostic, sous des formes diverses : fiches méthodologiques, manuels, outils open source, jeux sérieux etc.

À titre d'exemple, des premiers outils méthodologiques en cours de production concernent les sujets suivants : développement de la méthode des transects, construction d'une « fresque du territoire », co-construction de projets

avec les jeunes du territoire, enquêtes de consommation alimentaire locale, outils d'identification de bâtiments vacants, etc.

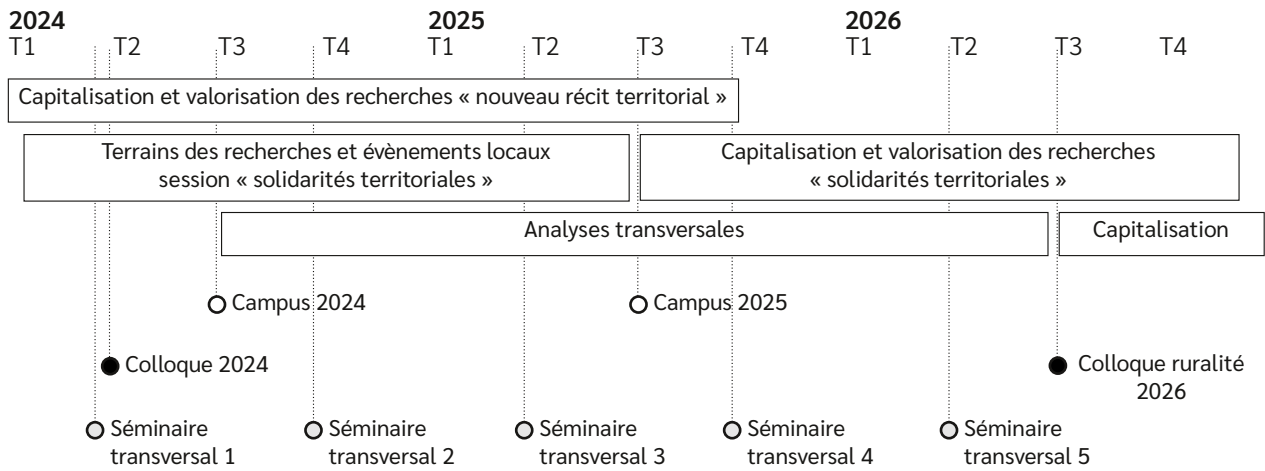
### 3. Produire des analyses transversales aux projets de recherche sur les petites villes et les ruralités

Afin de capitaliser sur les travaux menés dans le cadre de la programmation triennale 2021-2023, le programme *POPSU Territoires* développera un chantier d'analyses transversales aux travaux de recherche déjà engagés. Visant à produire des analyses thématiques nourries par plusieurs projets de recherche *POPSU Territoires*, ces analyses transversales s'intéresseront aux dynamiques d'industrialisation et de réindustrialisation, aux enjeux de l'agriculture dans les territoires, aux approches innovantes des outils d'aménagement et de participation citoyenne, à l'interterritorialité, ou encore aux nouveaux visages des fonctions de centralité dans les petites villes.

En parallèle, une programmation de séminaires transversaux sera mise en œuvre, délocalisée dans les territoires d'accueil du programme *POPSU Territoires*, visant à permettre les approches comparatives entre les projets et à construire la transversalité entre les projets.

Enfin, des axes de transversalité entre les programmes *POPSU Territoires* et *Transitions* seront développés dans le cadre des Campus.

#### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



Le calendrier pluriannuel se déploie sur trois lignes de forces, et sera émaillé d'événements nationaux de grande envergure. Trois fils rouges de travail seront déployés : la capitalisation et la valorisation des projets de recherches engagés entre 2021 et 2023, par l'édition, la production documentaire et l'accompagnement de la montée en généralité des résultats de recherche ; le déploiement de la session « Solidarités territoriales » initiée en 2023, puis sa capitalisation à l'horizon 2025-2026 ; l'engagement d'un travail d'analyses transversales aux projets de recherche, émaillé de séminaires transversaux et préparation de travaux complémentaires.

**Budget pluriannuel sur 3 ans (en gris : montants à confirmer)**

	2024	2025	2026	3 ans
DGALN / DHUP (P135)	150 000 €	150 000 €	150 000 €	450 000 €
DGALN / PUCA (P135)		50 000 €	50 000 €	100 000 €
DGPA (P175)	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
DGCL (P112)	340 000 €			340 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>500 000 €</b>	<b>210 000 €</b>	<b>210 000 €</b>	<b>920 000 €</b>

Des financements complémentaires sont en cours de discussion de la part de la DGALN/DEB, l'ANCT, de la Banque des Territoires et du DEPS (ministère de la Culture).

**PARTENAIRES**

**Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité (direction générale aux collectivités locales)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture et le département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation)

**Établissements publics et agences de l'État :**

- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Ceremas

**Collectivités :**

- 51 collectivités partenaires du programme

**Autres partenaires :**

- Banque des Territoires
- Conseil national de l'Ordre des architectes
- Réseau rural français (FEADER)
- Associations AMRF, AMF, Intercommunalités de France)
- Fédérations nationales (PNR, CAUE, FNAU)
- CNFPT

## ACTION 2.2.2

## Animer le Conseil Scientifique de *France Ruralités* en proximité avec les acteurs des politiques publiques rurales

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

À l'heure de l'affirmation d'un nouvel élan pour les territoires ruraux, qui s'incarne dans le plan *France Ruralité*, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité a souhaité renforcer la mobilisation de la recherche scientifique auprès des ruralités. La création du Conseil Scientifique de *France Ruralités* en août 2023, s'inscrit dans cette perspective : lieu de débat scientifique, de productions d'études et de synthèse, et de dialogue avec le débat public, il constitue une scène de réflexion pluridisciplinaire sur les ruralités en France, et est placé sous la présidence de Monique Poulot, Professeure de géographie à Nanterre Université. Inspiré du Giec, le Conseil Scientifique rassemble une vingtaine de chercheurs pluridisciplinaires reconnus pour leurs travaux sur les ruralités et la complémentarité de leurs approches. **Le GIP EPAU est chargé d'assurer l'animation et le secrétariat scientifique de ce Conseil Scientifique.**

## AXE

Recherche-action – La diversité des territoires face aux transitions

## SOUS-AXE 2.2

Mobiliser la recherche-action au bénéfice des politiques publiques dans les ruralités

### 1. Animer les débats du Conseil Scientifique de *France Ruralités*

Le Conseil Scientifique de *France Ruralités* se réunit de manière trimestrielle pour des temps de débats et d'échanges, d'auditions ou de visites de terrain. Le GIP EPAU organise l'ensemble des sessions et assure le secrétariat scientifique (compte-rendus, préparation des séances, suivi). Il accompagne la Présidente dans la coordination du groupe et dans la mise en œuvre de ses missions.

Lors de la triennale 2024-2026, le GIP EPAU s'efforcera de nourrir un lien étroit entre les membres du Conseil Scientifique d'une part, et les opérateurs des politiques publiques rurales (en premier lieu les administrations et agences en charge de déployer le plan *France Ruralités*) et l'ensemble des producteurs de connaissance sur les enjeux des ruralités d'autre part. Ce travail permettra notamment de mobiliser le Conseil Scientifique dans l'évaluation du plan *France Ruralités* à travers la mise en place d'une cellule d'évaluation.

### 2. Établir un rapport annuel sur les ruralités en France et amplifier la production de connaissance sur les ruralités

Le Conseil Scientifique de *France Ruralités* a pour mission l'établissement d'un rapport annuel sur les grands enjeux des ruralités, qui rassemblera, sous un thème annuel choisi par le Conseil Scientifique, la production scientifique récente et pertinente pour analyser les enjeux associés au thème donné, et pour identifier des pistes de recommandations pour l'action. Il pourra se nourrir d'une analyse bibliographique fine confiée au GIP EPAU pour nourrir les réflexions.

Ce rapport sera suivi et édité par le GIP EPAU, qui assistera la Présidente dans la production d'une note rapide à destination des décideurs. Le premier rapport, rendu à l'été 2024, proposera un état des lieux de la connaissance sur les ruralités, et sur les approches scientifiques qui en sont faites.

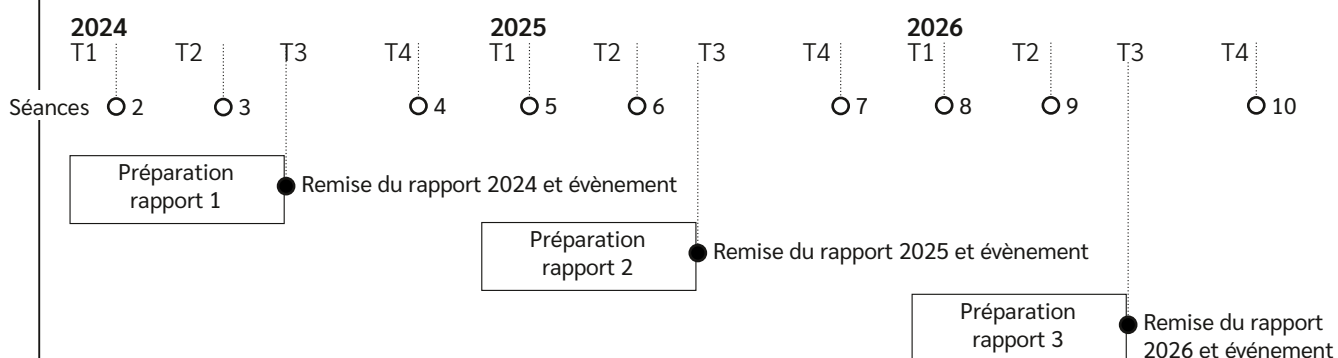
En parallèle, le Conseil Scientifique sera consulté sur le cadrage de recherches transversales sur les enjeux de ruralités portés par *POPSU* (voir fiche n°2.3.1) et assurera un travail d'orientation dans le choix des arrêts de la *Caravane des ruralités* (voir fiche n°3.2.1).

les grandes conclusions du rapport, émaillées d'interventions d'experts nationaux et en lien avec les opérateurs du plan *France Ruralités*.

### 3. Organiser un événement annuel de restitution des travaux

À l'occasion de la remise du rapport annuel, le GIP EPAU organisera une rencontre annuelle autour des travaux du Conseil Scientifique de *France Ruralités*, mettant en avant

#### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



#### Budget pluriannuel sur 3 ans (en gris : montants à confirmer)

	2024	2025	2026	3 ans
DGCL (P112)	160 000 €	160 000 €	160 000 €	480 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>160 000 €</b>	<b>160 000 €</b>	<b>160 000 €</b>	<b>480 000 €</b>

#### PARTENAIRES

##### Ministères :

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité (direction générale des collectivités locales)

##### Établissements publics et agences de l'État :

- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

## ACTION 2.2.3

# Amplifier la mission documentaire et de création visuelle sur les territoires et renforcer les outils de valorisation scientifique et grand public

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le 9 septembre 2022, Dominique Faure, alors Secrétaire d'État en charge des Ruralités, a annoncé dans le cadre d'un déplacement avec *POPSU Territoires* à Foix (Ariège) le lancement d'une vaste mission documentaire sur les petites villes et les ruralités.

Portant sur l'ensemble du territoire national et documentant la grande diversité des paysages, des modes de vie et des richesses des territoires français, cette mission documentaire constitue un fonds inédit de reportages sur les territoires, réalisé en collaboration avec des chercheurs et faisant écho aux grands enjeux des politiques publiques actuelles. Elle se construit à partir de reportages photographiques, et de documentaires vidéo produits dans les petites villes et les territoires ruraux. La mission rassemblera dès 2024, seize films documentaires issus de la série des « Portraits de petites villes » *POPSU*, de nombreux reportages photographiques réalisés sur le terrain ; une collection d'ouvrages chez Autrement.

## AXE

Recherche-action – La diversité des territoires face aux transitions

## SOUS-AXE 2.2

Mobiliser la recherche-action au bénéfice des politiques publiques dans les ruralités

## 1. Développer le fonds photographique sur les territoires

La mission documentaire étoffera le fonds photographique qu'elle produit, à travers des reportages sur les petites villes et les ruralités. Elle pourra, en fonction des attentes des partenaires, développer des productions autour d'axes thématiques forts (industrie, biodiversité, adaptation au changement climatique...), afin de construire un fonds iconographique vivant et d'éclairer les débats autour des problématiques de représentations et d'identités culturelles que posent les petites villes et les ruralités aujourd'hui. Une dizaine de reportage par an pourra être réalisée dans ce cadre.

L'objectif de cette triennale est également de renforcer la sphère partenariale autour de cette mission photographique, avec notamment la création d'un comité de pilotage qui pourra structurer les axes de travail sur les trois prochaines années aussi bien au niveau stratégique (ouverture à des photographes extérieurs, orientations budgétaires...) qu'en terme de valorisation.

## 2. Développer le fonds vidéographique et audio sur les territoires et les politiques publiques

Afin de renforcer l'appropriation des travaux de recherche par le grand public, la mission documentaire poursuivra des actions de production audio et vidéographiques engagées précédemment (films documentaires « Portraits de petites villes », podcast « Dans la France des petites villes » par exemple). Sur la triennale, une dizaine de documentaires pourra ainsi être produite, des partenariats avec des producteurs de podcast pourront être mis en œuvre, ou avec des radios locales. Ces actions, coordonnées, sont financées à travers les budgets dédiés dans chaque programme de recherche-action.

### 3. Organiser des actions de valorisation au niveau local et national

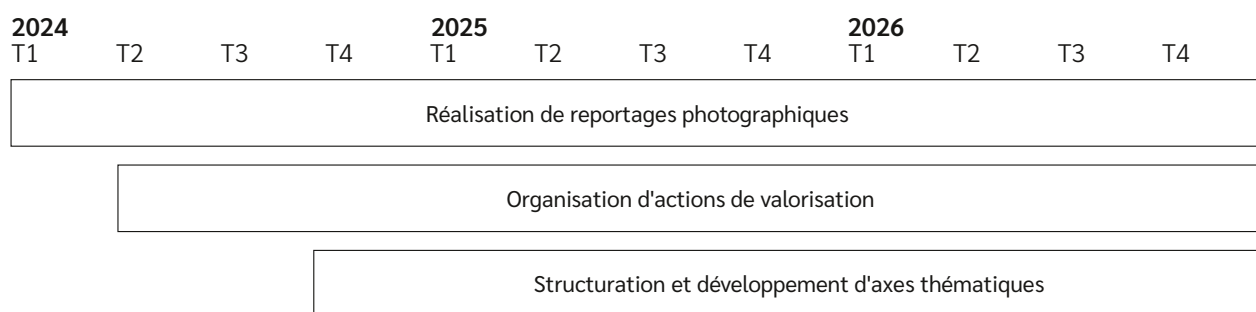
Afin de renforcer l'appropriation de ces images et de contribuer au débat, une stratégie de valorisation multi-sites et multimédias sera développée à des échelles locales et nationales :

- **Expositions locales** : à partir des reportages photographiques, l'objectif est de construire des expositions locales avec les collectivités et les universités engagées dans *POPSU*, qui pourraient rendre compte des travaux réalisés par les équipes de recherche et les équipes projet ;
- **Tournée de « cinés-débats »** : l'ambition est d'organiser des séances de diffusion des « Portraits de petites villes » dans les territoires concernés et d'autres (par exemple lors

des rencontres régionales des *Petites Villes de Demain*, des rencontres Villages d'avenir), en présence des équipes de recherche et des élus locaux afin de créer une scène de débat local ;

- **Podcast** : une série d'écoutes des podcasts « Dans la France des petites villes » est envisagée, toujours dans cette idée de faire infuser le débat autour des résultats issus des projets de recherche menés dans le cadre de *POPSU Territoires* ;
- **Expositions nationales** : une exposition en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France est envisagée, avec notamment l'organisation de journées chercheurs-photographes.

#### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



#### Budget pluriannuel sur 3 ans

	2024	2025	2026	3 ans
DGCL (P112)	50 000 €			50 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>			<b>50 000 €</b>

Les productions audio et vidéographiques sont intégrées dans le budget de chaque programme, et n'apparaissent pas ici.

#### PARTENAIRES

##### Ministères :

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité (direction générale des collectivités locales)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)

##### Établissements publics et agences de l'État :

- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Bibliothèque nationale de France
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

## ACTION 2.3.1

# Développer une veille et des recherches spécifiques répondant à des enjeux d'actualité

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Afin de contribuer à l'analyse des dynamiques territoriales en train de se faire, et de nourrir l'action publique nationale au plus près de l'actualité, en lien notamment avec les travaux des programmes *POPSU* et du Conseil Scientifique de *France Ruralités*, le GIP EPAU développe des actions de veille, de recherche et de rencontres spécifiques, répondant à des enjeux d'actualité.

## AXE

Recherche-action – La diversité des territoires face aux transitions

## SOUS-AXE 2.3

Animer le débat autour des enjeux émergents des territoires

## 1. Développer des recherches exploratoires en lien avec l'actualité

Afin d'apporter des éclairages inédits et rapides sur des sujets d'actualité, la *Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)* pourra développer **une programmation de recherches transversales nationales, innovantes dans leurs méthodes et dans leur mise en œuvre**. Celles-ci reposeront sur 3 partis-pris méthodologiques : 1) Un dispositif flash, qui implique la production de premiers résultats rapides ; 2) L'interdisciplinarité et le croisement des regards scientifiques autour d'un sujet précis ; 3) La dimension exploratoire, avec la volonté de cibler un sujet précis, émergent dans le débat public, et de permettre le positionnement rapide et informé des institutions sur cette problématique.

Dans cette perspective, la triennale 2024-2026 verra **la poursuite de travaux engagés dans la triennale précédente**, notamment dans le cadre des travaux sur l'attrition des logements permanents dans les zones touristiques (Voir fiche 2.1.2). De même, les travaux menés dans le cadre de l'étude « Exode urbain : impacts de la pandémie de Covid-19 sur les mobilités résidentielles », seront poursuivis avec une phase II autour de deux sujets : 1) Nouvelles renaissances rurales et impacts sur les territoires ; 2) Évolutions des usages des logements dans les ruralités et effets sur le développement local (résidences secondaires, multi-résidences, location).

Trois autres sujets de travail ont été annoncés par la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité en août 2023 dans le cadre de son allocution au Campus *POPSU* de Saintes :

- « **Aménager la post-croissance** » : partant du constat que le modèle de la croissance démographique comme pilier de l'aménagement ne correspond pas à l'ensemble des territoires, cette étude visera à tester les voies de l'émergence d'autres modèles d'aménagement, post-croissance, nourris des travaux de recherche récents sur la décroissance des territoires, et centrés sur la qualité de vie et le bien-vivre à destination des habitants « déjà-là ».
- « **Mobilités et dé-mobilités dans les ruralités** » : dans un contexte de forte augmentation des prix du carburant, les mobilités dans les ruralités se recomposent. Cette étude visera à interroger et à objectiver des pratiques émergentes de renoncement aux mobilités dans les ruralités (dé-mobilité), contraintes ou choisies, et de saisir leurs impacts sur le bien-vivre des ménages et sur les politiques publiques locales de mobilité.
- « **Les voies de la transition énergétique dans les territoires** » : dans un contexte de tension sur les ressources énergétiques et d'efforts renouvelés en faveur de la transition écologique du territoire français, l'enjeu de cette étude est de faire un état des lieux national de la situation des logements et bâtiments publics en termes de rénovation énergétique dans les ruralités, et des conditions de vie et d'usage induites ; elle intégrera un volet de repérage d'initiatives et de territoires en pointe (TEPOS, outils et filières innovants). Cette étude constituera une contribution au Plan de rénovation des écoles porté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Ces sujets feront l'objet d'un cadrage scientifique et partenarial permettant un lancement des travaux en 2024 via la diffusion d'une consultation de recherche et la sélection d'équipes pluridisciplinaires. Ces recherches feront l'objet d'une valorisation courte, illustrée et grand public, ainsi que d'un évènement de restitution.

pour alimenter les travaux des tutelles, ou en proposant des notes d'analyse d'enjeux identifiés par les tutelles. Le GIP EPAU assurera alors une synthèse rapide des analyses contemporaines de recherche développées sur les enjeux identifiés.

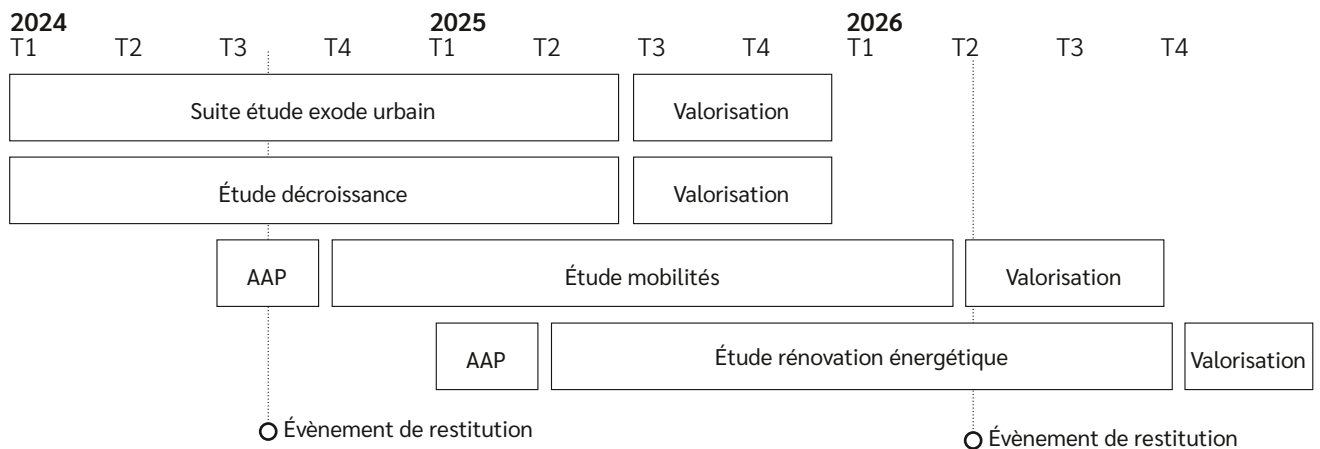
## 2. Assurer une veille scientifique et des analyses contextuelles

En particulier, le GIP EPAU pourra appuyer les initiatives portées par le ministère dans le déploiement et l'appropriation de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette dans les territoires.

Chaque programme de l'EPAU mènera une veille scientifique sur les sujets qui le concerne, et se tiendra au cœur de l'actualité scientifique des problématiques dans lesquels il s'inscrit.

Cette veille peut être mobilisée autant que nécessaire par les ministères de tutelle en fonction de leurs sujets et besoins, en identifiant des chercheurs pertinents pour leurs actions, en mobilisant des membres de son réseau

### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



**Budget pluriannuel sur 3 ans**

	2024	2025	2026	3 ans
DGCL (P112)	160 000 €			160 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>160 000 €</b>			<b>160 000 €</b>

Des financements du Réseau Rural Français ont été obtenus en 2023 (100 000 €) permettant le financement de la suite de la recherche « Exode urbain ». Des financements complémentaires sont en cours de discussion de la part du Forum Vies Mobiles.

**PARTENAIRES****Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité (direction générale des collectivités locales)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)

**Établissements publics et agences de l'État :**

- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

**Autres partenaires :**

- Réseau rural français
- Forum Vies Mobiles

## ACTION 2.3.2

## Encourager et valoriser les travaux des étudiants sur les territoires (*Palpite*) et développer le programme doctoral (*Arpenter*)

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le GIP EPAU s'engagera en faveur de la promotion de **la nouvelle génération de concepteurs, d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes et de chercheurs en sciences sociales de l'urbain**. Dans ce but, et afin de structurer un « effet génération », il développera des outils visant à identifier les jeunes talents et initiera une animation des réseaux de jeunes chercheurs et professionnels. Il contribuera ainsi à renouveler les regards et approches portés sur les enjeux urbains et territoriaux afin d'anticiper les ruptures et accompagner les innovations.

## AXE

Recherche-action – La diversité des territoires face aux transitions

## SOUS-AXE 2.3

Animer le débat autour des enjeux émergents des territoires

### 1. Pilotage d'un Palmarès des travaux étudiants

Le Palmarès des étudiants pour inspirer les territoires - *Palpite*, est une initiative nationale à destination des étudiants travaillant sur et dans les ruralités. Cette initiative nationale ouverte à l'ensemble de la communauté étudiante, quelle que soit la discipline visée à **constituer une base de données inédite sur les travaux portés par les étudiants dans les territoires ruraux et les petites villes**.

Partant du principe que les étudiants constituent la force professionnelle et de recherche de demain, et qu'ils participent par-là pleinement à la construction des politiques publiques futures, ce palmarès vise à renforcer leur mobilisation dans les ruralités, mais aussi sur tous les sujets touchant aux enjeux des territoires ruraux.

Les projets remarquables bénéficieront d'un prix attribué à l'issue d'un jury. Des financements pour du prototypage et de l'expérimentation, ainsi que l'octroi de bourses doctorales pourra à terme permettre de soutenir des démarches innovantes portées par de jeunes professionnels dans les ruralités.

### 2. Développement de la Chaire *Arpenter*

La Chaire *Arpenter* est issue d'un partenariat entre le GIP EPAU et la plateforme Léonard (groupe VINCI). Elle vise à soutenir et à développer **la connaissance sur les dynamiques urbaines et territoriales en France**, de la

faible à l'hyper-densité, en interrogeant les sentiers de transitions, afin de mieux en comprendre l'évolution, dans ses continuités, inflexions, et ruptures, au croisement des enseignements de la recherche et de l'expertise portée en interne au groupe VINCI.

La Chaire accueillera des jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales et en sciences de l'ingénieur et de l'environnement dans un projet collectif et interdisciplinaire, autour de la prospective territoriale et du renouvellement des liens entre recherche et action. Elle favorisera ainsi les échanges entre cultures disciplinaires et entre métiers.

Les doctorants seront recrutés par vague de promotion annuelle. Chaque promotion sera parrainée par un chercheur reconnu et chaque doctorant bénéficiera d'un sponsor parmi les cadres dirigeants du Groupe VINCI et sera également éligible au programme « recherche et solutions », animé par le Lab Recherche Environnement.

Au total, dix thèses seront financées dans le cadre de cette Chaire ; les thèses porteront sur les thématiques suivantes :

- **Politiques publiques de transitions des territoires et de gestion des ressources** : géopolitique des ressources et nouveaux risques, acceptabilité sociale de la transition environnementale, infrastructures et réseaux, métabolisme urbain, collaborations publics-privés, etc.
- **Formes, morphologies urbaines et leur adaptation aux transitions** : urbanisme transitoire, tiers-lieux,

urbanisme favorable à la santé, outils de l'aménagement, adaptation des territoires aux évolutions du travail etc.

- **Habitat, qualité du logement et construction de demain** : décarbonation du logement, rénovation énergétique de l'habitat, parc social, etc.
- **Géographie des activités humaines et économiques** : diversité des territoires, petites centralités, prospective des modes de vie, systèmes productifs et industriels locaux, mobilités de demain, etc.
- **Complémentarités territoriales** : relations entre les territoires, notamment des mouvements démographiques ou de la gouvernance des réciprocitys.

Un axe transversal à ces thématiques sera partagé par l'ensemble des projets doctoraux :

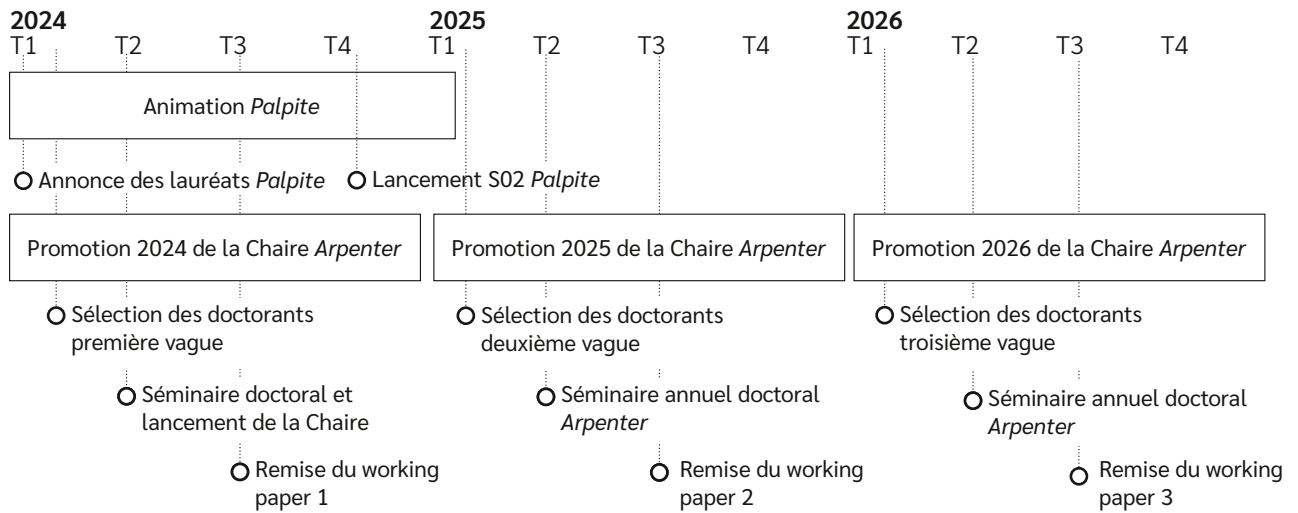
- Prospective et innovation : toutes formes d'innovations techniques ou institutionnelles ayant un impact jugé positif sur les villes et les territoires, ayant déjà été expérimentées avec succès à l'international et pouvant faire l'objet d'une transposition en France.
- À travers leurs recherches, les doctorants poursuivront les objectifs suivants :
- Participer par la recherche-action à la production de connaissances scientifiques et à guider les changements de politiques publiques nécessaires pour s'adapter aux transitions économiques, sociales et environnementales ;
  - Observer les mutations des territoires urbains et ruraux, et produire des ressources mobilisables pour les professionnels de l'aménagement des territoires ;
  - Opérer des croisements entre un réseau national de chercheurs en aménagement-urbanisme, sociologie, économie, géographie, science politique et architecture, et le réseau des professionnels de la ville et des territoires ;
  - Contribuer à la prospective des territoires de demain, notamment à travers la mise en place de méthodes de prospectives « par le bas » ;
  - Contribuer à l'émergence en France des études en durabilité.

### 3. Animer un réseau d'étudiants et de doctorants

L'animation et la mise en réseau d'étudiants et de doctorants est au cœur des objectifs de *Palpite* et d'*Arpenter*. Au sein du Palmarès *Palpite*, **l'organisation de Hackathons dans des collectivités volontaires** permettra la constitution d'une nouvelle communauté interdisciplinaire de jeunes qui pensent, construisent et racontent les ruralités. *Palpite* développera également une bourse de l'emploi pour faciliter la mise en relation entre des jeunes désireux de s'impliquer professionnellement dans des collectivités et celles à la recherche de forces vives pour leur territoire.

Les doctorants de la Chaire *Arpenter* évolueront dans une communauté de débats entre recherche, métiers et experts du Groupe VINCI et élus, en encourageant les réflexions sur les liens entre recherche et action. Ils seront parties prenantes de travaux opérés par le GIP EPAU, en particulier sur la *Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)*, la *Caravane des ruralités* et *Engagés pour la qualité du logement de demain*. Ces programmes offriront aux doctorants à la fois des terrains d'études et d'expérimentations, une insertion dans une communauté de chercheurs et une ouverture scientifique propices à leur recherche. Ils bénéficieront enfin d'une **animation nationale**, associant événements de débats, de valorisation et de diffusion, en présentant leurs travaux à l'occasion du Festival annuel Building Beyond organisé par Léonard, et de Campus *POPSU* organisé par le GIP EPAU.

**Calendrier pluriannuel sur 3 ans**



Le Palmarès *Palpite* a été lancé le 29 août 2023, il se déclinera sur la triennale en plusieurs phases : (1) Annonce des lauréats à l’occasion d’un voyage officiel conjoint entre MESR et MTECT, suivi d’une série d’animation en début d’année 2024, (2) Lancement d’une seconde saison pour le Palmarès *Palpite* avec une série d’animation au printemps 2024.

La Chaire *Arpenter* a été lancé en septembre 2023, elle sera animée durant la triennale selon les étapes suivantes : (1) Sélection de la première vague des doctorants fin 2023 et lancement de la Chaire à l’occasion du Forum national *POPSU Transitions* et séminaire doctoral en side event du Festival *Building Beyond 2024* ; (2) Sélection de la seconde vague des doctorants début 2025 et séminaire annuel doctoral à l’occasion du Festival *Building Beyond 2025* ; (3) Sélection de la troisième vague des doctorants début 2026 et séminaire annuel doctoral à l’occasion du Festival *Building Beyond 2026*. Par ailleurs, chaque année, à l’occasion du Campus *POPSU*, à la fin de l’été, les doctorants présenteront l’avancée de leurs travaux formalisés dans un working paper qui feront l’objet de discussions par les chercheurs *POPSU*.

**Budget pluriannuel sur 3 ans**

	2024	2025	2026	3 ans
Groupe VINCI (Léonard)	200 000 €	200 000 €	200 000 €	600 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>200 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>200 000 €</b>	<b>600 000 €</b>

**PARTENAIRES**

**Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l’aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l’architecture)
- Ministère chargé des Collectivités territoriales et de la Ruralité (direction générale des collectivités locales)

**Autres partenaires :**

- Association des petites villes de France
- Association des maires ruraux de France
- Association des maires et des présidents d’Intercommunalité de France
- Fédérations étudiantes et d’enseignants
- Léonard (groupe VINCI)

## ACTION 2.3.3

## Contribuer au débat public sur les dynamiques territoriales (édition, événements, médias)

**PRÉSENTATION DE L'ACTION :**

Afin d'éclairer l'action et le débat public à partir d'une meilleure compréhension des enjeux territoriaux, le GIP EPAU anime le débat autour des enjeux émergents des territoires, en particulier relatif aux dynamiques territoriales en s'appuyant sur différents supports : édition d'ouvrages, organisation d'événements, partenariats avec des médias généralistes et professionnels et présence des chercheurs des programmes du GIP dans la presse nationale et locale. Ces dispositifs variés de valorisation et de diffusion des connaissances s'adressent aux élus et au grand public et visent à contribuer aux réflexions sur le devenir des territoires – des grands systèmes urbains aux petites villes peu denses et aux ruralités. L'enjeu est de permettre la mise en discussion des résultats des travaux et leur mise à disposition sur la place publique en renouvelant sans cesse les termes du débat afin d'éclairer l'action des décideurs.

**AXE**

Recherche-action – La diversité des territoires face aux transitions

**SOUS-AXE 2.3**

Animer le débat autour des enjeux émergents des territoires

### 1. Assurer la publication des travaux de recherche-action et leur diffusion auprès du grand public

Le GIP EPAU, en partenariat avec des grands groupes d'édition, met en œuvre **une stratégie de publication des résultats des travaux issus de ses programmes** afin de rassembler les connaissances produites en leur sein. Dans le prolongement de la triennale précédente, le GIP EPAU renforcera la publication des travaux et leur diffusion auprès du grand public, notamment autour des programmes *POPSU Transitions*, *POPSU Territoires* et *ÉRABLE*.

Les publications abordent un enjeu au cœur des préoccupations des chercheurs et des acteurs locaux et illustrent une étude de cas en abordant les éléments du terrain, les hypothèses de recherche et les résultats, tout en rendant compte des échos que ces résultats peuvent avoir avec des phénomènes nationaux ou des cas proches. Sous la forme de textes courts et largement illustrés et respectant les standards des productions scientifiques et de l'édition grand public, elles associent l'exigence universitaire et le souci de la diffusion la plus large afin de mettre au débat public les réflexions contemporaines sur les mutations des politiques urbaines et territoriales.

### 2. Diffuser les résultats des travaux de recherche-action dans la presse professionnelle et généraliste, locale et nationale, imprimée et audiovisuelle

Afin de diffuser les connaissances produites auprès d'un large public et de nourrir le débat public, le GIP EPAU poursuivra des partenariats avec des titres de presse pour la co-production de numéros, hors-séries et suppléments qui mettent en lumière les terrains et les résultats des recherches. L'objectif est de valoriser la connaissance scientifique et les chercheurs, à partir d'enquêtes, de reportages et d'analyses issus des programmes du GIP EPAU et de ses partenaires, afin d'éclairer l'actualité dans les territoires et les mutations des sociétés locales. Des tribunes et interviews de chercheurs des programmes du GIP EPAU et de représentants de leurs partenaires contribuent à diffuser les connaissances. Enfin, le GIP EPAU favorise la présence des chercheurs dans les médias locaux et nationaux à l'occasion de la publication de leurs travaux ou en fonction de l'actualité qui concerne un thème relevant des connaissances produites.

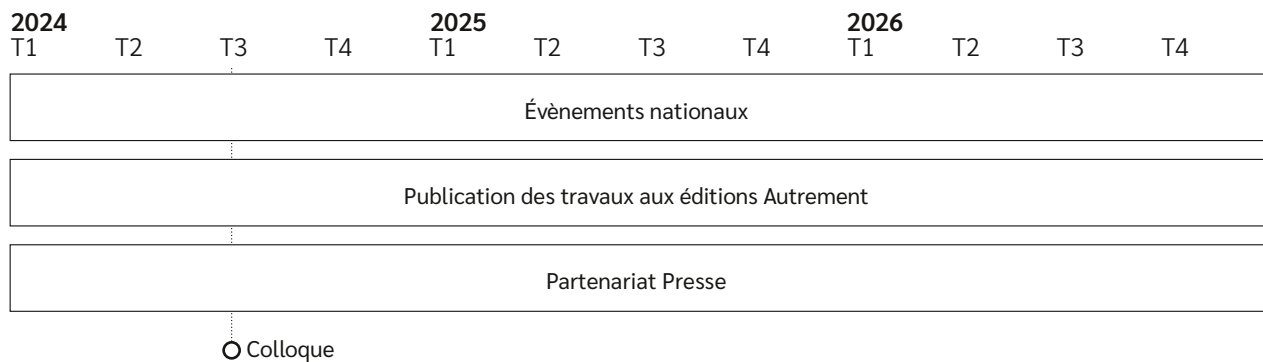
### 3. Accompagner la mise en débat des résultats et des méthodes de recherche-action dans la sphère publique à travers des évènements nationaux

Le GIP EPAU diffuse les résultats et les grands enseignements produits dans le cadre des projets de recherche-action à l'occasion d'**évènements à portée nationale** (évènements grand public, colloques, etc.). Ces moments privilégiés visent à mettre en discussion les résultats des enquêtes et les confronter à la discussion comparative et aux regards croisés entre plusieurs sites d'analyse. Ils visent à nourrir l'action publique aux échelles locale et nationale. Ces évènements sont

organisés en collaboration avec les partenaires. Ils sont marqués par des temps de débats et de restitution publique, et rythmés par des visites et des temps conviviaux, permettant de renforcer la communauté scientifique et professionnelle constitué autour des programmes du GIP.

**Un colloque national sur l'enjeu de la diversité des territoires dans les transitions sera porté par le GIP EPAU en mai 2024, sous le haut patronage de la présidence de l'Assemblée nationale et de la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité.**

#### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



La contribution des travaux du GIP EPAU au débat public sur les dynamiques territoriales se déploiera tout au long de la triennale et simultanément par (1) les évènements nationaux liés aux programmes de recherche-action, (2) la publication des travaux dans les Collections *POPSU* aux éditions Autrement (3) les partenariats presse (*Libération*, *Le Un*, *Magazine Intercommunalités de France...*).

#### Budget pluriannuel sur 3 ans

Le budget est intégré dans chacun des programmes de recherche et d'expérimentation.

#### PARTENAIRES

##### Ministères :

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)

##### Autres partenaires :

- Banque des Territoires
- Associations d'élus

##### Établissements publics et agences de l'État :

- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence de la transition écologique (ADEME)

## ACTION 3.1.1

# Mise en place du programme *ÉRABLE* pour accompagner les élus sur l'évolution de la biodiversité dans les territoires dans le contexte du changement climatique

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La direction de l'eau et de la biodiversité de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature a sollicité le GIP EPAU pour la mise en place en 2024 d'un nouveau programme de recherche-action et de prospective. Ce dernier s'inscrit dans la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030 comme l'une des actions de mise en œuvre de la mesure 29, en lien avec la mesure 21 (ramener la nature en ville pour s'adapter aux conséquences du changements climatique et améliorer le bien-être des citoyens). Il s'inscrit également pleinement dans les objectifs du futur règlement européen de restauration de la nature (augmentation des surfaces d'espaces verts et de canopée dans les milieux urbains).

L'objectif est d'appuyer l'État et de renforcer la mobilisation des collectivités locales, en les accompagnant dans la construction d'une mise en récit du rôle de la biodiversité, et en documentant et encourageant les initiatives locales à placer au cœur des projets de territoires l'enjeu de la préservation et de la restauration des écosystèmes. Le programme est développé en étroite complémentarité avec les dispositifs existants de la DGALN (DEB/DHUP/TU) et des partenaires (OFB/PNR/FRB...).

## AXE

Prospective : imaginer autrement les transformations des territoires

## SOUS-AXE 3.1

Mettre en récit les liens entre biodiversité, eau et territoires

## 1. Mise en place de 20 projets de recherche-action

Des projets transdisciplinaires seront soutenus dans les collectivités territoriales pour proposer des pistes d'actions et des leviers pour des changements transformateurs. Les projets de recherche feront dialoguer les sciences humaines et sociales et les sciences du vivant, et combineront les approches. La mobilisation des pratiques artistiques en appui de la recherche permettra de constituer des récits de territoires engagés, dans le but de s'appuyer sur le récit pour agir. Les projets alimenteront les réflexions dans le cadre de la planification locale et constitueront un accompagnement en ingénierie pour la collectivité pour aller dans l'opérationnel, notamment dans la perspective de l'adaptation au changement climatique. Les élus locaux seront ainsi au centre du dispositif.

Ce sont 20 plateformes de recherche-action qui seront financées : une par région métropolitaine et sept dans les territoires ultramarins. Dans un premier temps, dix

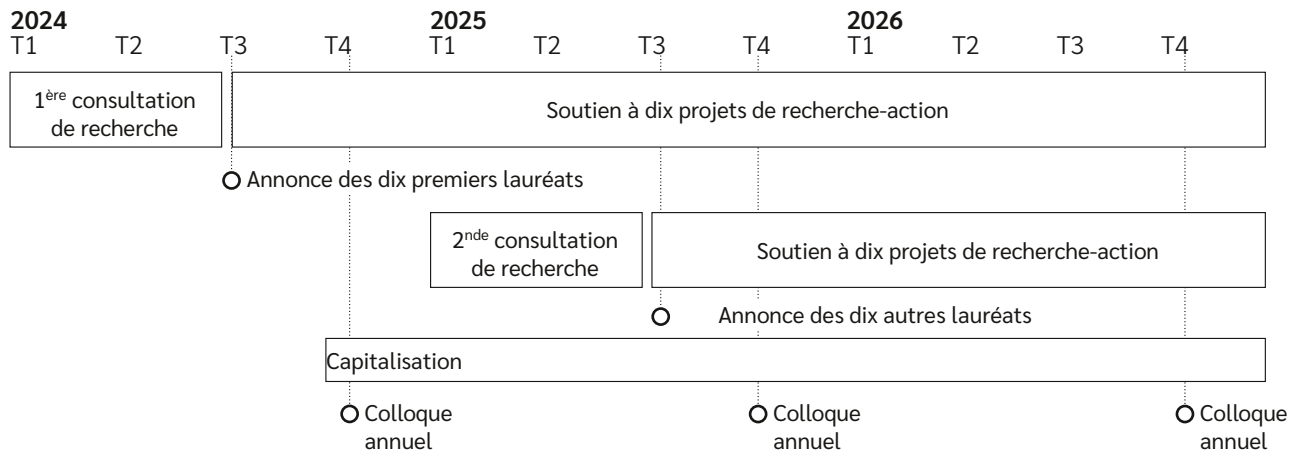
premières plateformes volontaires seront lauréates en 2024 à l'issue d'une consultation de recherche, puis dix sites par la suite en 2025 après une seconde consultation.

## 2. Capitalisation régionale et nationale

Les travaux seront diffusés et les questions liées à la biodiversité mises au cœur du débat public au travers des événements locaux et nationaux, des collections d'ouvrages, d'un film grand public, des partenariats presse nationaux, etc. Des vecteurs artistiques, sous formes matérielles ou de spectacles vivants, contribueront à cette valorisation à large échelle. Enfin, la capitalisation permettra de mettre en lumière, auprès des décideurs et notamment des élus locaux, le passage de trajectoires documentées aux trajectoires définies dans la planification locale.

Pour chaque projet, une synthèse et un ouvrage à destination du grand public seront publiés ; ainsi qu'une note synthétique à l'attention des décideurs dans la perspective d'éclairer l'action publique.

**Calendrier pluriannuel sur 3 ans**



**Budget pluriannuel sur 3 ans**

Le budget prévisionnel global est de 5,4 millions d’euros sur 3 ans, soit 1,8 millions par an.

Dès 2024, un budget d’1,8 millions est mobilisé par la direction de l’eau et de la biodiversité, via le programme 113, pour le financement des dix premières équipes de recherche. Il est envisagé qu’il soit reconduit selon les mêmes modalités en 2025 et 2026.

	2024	2025	2026	3 ans
DGALN / DEB (P113)	1 800 000 €	1 800 000 €	1 800 000 €	5 400 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 800 000 €</b>	<b>1 800 000 €</b>	<b>1 800 000 €</b>	<b>5 400 000 €</b>

Néanmoins, d’autres pistes de financement seront explorées avec l’Office français de la biodiversité, la Banque des Territoires ou encore avec la DGEC en lien avec la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> plan national d’adaptation au changement climatique. Et dans le cas d’un élargissement du territoire d’étude à l’échelle européenne ou internationale, un financement via le dispositif européen LIFE ou via l’Agence française de développement (AFD) pourrait être recherché.

**PARTENAIRES****Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Secrétariat d'État à la Biodiversité
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Ministère des Outre-mer

**Établissements publics et agences de l'État :**

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
- Office français pour la biodiversité (OFB)
- Commissariat général au développement durable (CGDD)
- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)
- Cerema
- France Stratégie
- Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD)
- AgroParisTech

**Autres partenaires :**

- Conseil national de l'Ordre des architectes
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (CEN)
- Réserves naturelles de France (RNF)
- Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)
- Parcs nationaux de France
- Union Professionnelle du génie écologique (UPGE)
- Fédération nationale des CAUE
- Institut Paris Région Agence régionale de la biodiversité (IPR – ARB)
- Capitale française de la biodiversité
- Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)
- Collectif CAP Nature et Biodiversité
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)
- Banque des Territoires
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Régions de France
- Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF)
- Intercommunalités de France
- Association des maires ruraux de France (AMRF)
- Fédération des SCoT
- Assemblée des départements de France
- France Villes & Territoires Durables
- France Urbaine
- Association des petites villes de France (APVF)
- Association nationale des élus de montagne (ANEM)
- Association nationale des élus du littoral (ANEL)
- Association POLAU

## ACTION 3.1.2

## Conduire des travaux transversaux sur les défis associés à la gestion de la ressource et des risques liés à l'eau

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Dans le cadre du « Plan eau », annoncé en avril 2023, le GIP EPAU a été mobilisé (mesure 49), afin d'amplifier la production de connaissances sur les enjeux liés à l'eau. Dans cette perspective, il déploie un chantier transversal sur l'eau dans le cadre de la *Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)*, en partenariat avec la direction de l'eau et de la biodiversité (DGALN), le BRGM, le programme One Water, les Agences de l'eau, et l'écosystème d'acteurs afférent aux enjeux de l'eau sur le territoire national. Ces travaux s'inscriront dans une perspective opérationnelle, avec comme principe fondateur celui de la recherche-action et du travail en circuit-court avec les collectivités territoriales : l'ensemble des recherches présenteront l'objectif de nourrir les réflexions stratégiques. À cet enjeu opérationnel s'associe une visée prospective destinée à contribuer à la réflexion sur les défis actuels et à venir qui se présentent aux décideurs (préfigurer le manque de ressources en eau, appréhender les conflits et gouvernance de l'eau comme bien commun, concilier les objectifs de résilience et de participation citoyenne, etc.), et à construire collectivement les outils à mobiliser pour y faire face.

Le GIP EPAU mobilisera les équipes de recherche pour produire des connaissances sur les enjeux de l'eau, au croisement des sciences humaines et sociales, et des sciences du vivant.

## AXE

Prospective : imaginer autrement les transformations des territoires

## SOUS-AXE 3.1

Mettre en récit les liens entre biodiversité, eau et territoires

### 1. Construire des résultats transversaux : un séminaire annuel pour débattre des enjeux de l'eau

Annuellement, et à travers une ou plusieurs journées de travail rassemblant l'ensemble des équipes de recherche, les partenaires du programme et les directions métiers de la DGALN, *POPSU* mettra en place un séminaire de débat afin de favoriser le partage d'expériences et l'animation d'une communauté de travail entre les équipes de recherches. Ces journées de travail, co-organisées avec la direction de l'eau et de la biodiversité, rassembleront les Agences de l'eau, le programme One Water, le BRGM, aux côtés des directions métiers de la DGALN concernées. Elles permettront de mobiliser les chercheurs issus de plusieurs champs disciplinaires et de favoriser le croisement des regards acteurs, chercheurs, élus.

### 2. Développer des recherches thématiques pour contribuer à la mobilisation des sciences sociales dans la connaissance de l'eau

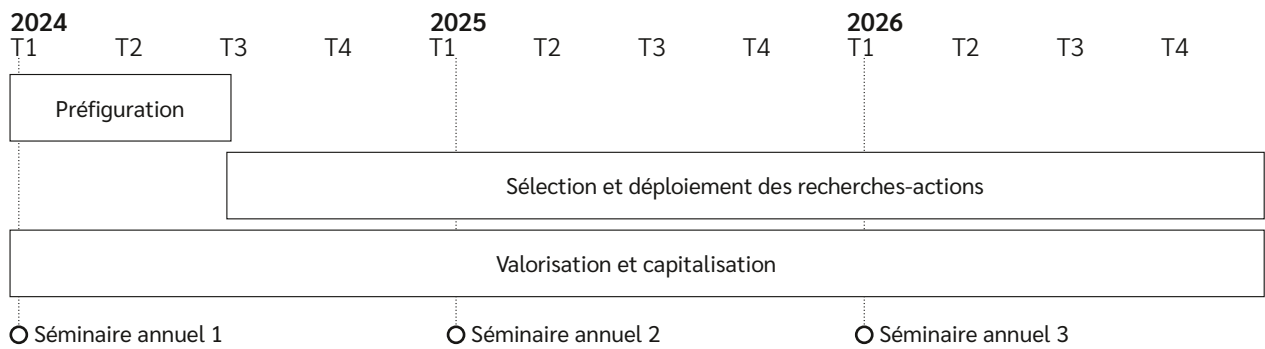
En fonction des enjeux émergents et des besoins des acteurs engagés dans la politique de l'eau, et dans la continuité de la mesure 49 du plan Eau, le GIP EPAU suscitera et accompagnera de nouveaux projets de recherches sur l'eau, inscrits dans la démarche *POPSU* et construits avec les collectivités, inscrits dans l'action et interdisciplinaires.

Les modalités de lancement et de sélection des projets de recherche restent à préciser mais devraient permettre de déployer des méthodes adaptées à la singularité de la gouvernance de l'eau et à la transversalité des enjeux.

### 3. Assurer la valorisation des connaissances et nourrir le débat public

Afin de faciliter l'appropriation des résultats et des méthodes mises en œuvre dans le cadre des projets du chantier sur l'eau, le GIP EPAU assurera la valorisation des travaux, à destination des acteurs de l'eau et du grand public. Des ouvrages, courts et synthétiques, à destination du grand public seront publiés. Des évènements (séquences de colloque national, séminaires de travail, etc.), seront construits avec l'ensemble des partenaires de la DGALN. Des partenariats presses contribueront au débat national sur l'eau et à la diffusion des résultats dans la sphère publique.

#### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



#### Budget pluriannuel sur 3 ans

Le budget fera l'objet d'une définition avec l'ensemble des partenaires dans le cadre de la préfiguration de ces actions.

#### PARTENAIRES

##### Ministères :

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)

##### Autres partenaires :

- Programme One Water

##### Établissements publics et agences de l'État :

- BRGM
- Agences de l'eau

## ACTION 3.2.1

## Animer la *Caravane des ruralités* et organiser des scènes de débat itinérantes, nationales et locales, sur la prospective des territoires face aux transitions

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

La *Caravane des ruralités* est un nouveau dispositif de valorisation, de recherche et de prospective qui vise à identifier, diffuser et apprendre des initiatives rurales qui font l'avenir des territoires. À bord d'un véhicule décarboné, une équipe pluridisciplinaire composée de chercheurs, d'experts, de vidéastes et de designers va silloner la France pour s'arrêter, au rythme d'un arrêt tous les deux mois environ, sur un territoire rural.

Chaque arrêt d'une durée de trois jours permet aux chercheurs et experts locaux comme nationaux d'échanger avec les acteurs de terrain autour de grands enjeux pour les ruralités (gestion et partage de l'eau, adaptation au vieillissement, réindustrialisation, mobilité...). Après chaque arrêt, des chercheurs référents mettront en relation les observations *in situ* et monteront en généralité pour nourrir des rapports et événements annuels nationaux de prospective sur les ruralités.

Tête chercheuse itinérante prenant le pouls des territoires, la *Caravane des ruralités* permet de croiser l'expérience locale et le savoir scientifique et recueille ainsi une matière utile à l'action publique au fur et à mesure de son parcours. À la demande de la ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité et avec l'appui d'une sphère partenariale large, la *Caravane des ruralités* a été lancée le 23 octobre 2023 à Vorey (Haute-Loire).

## AXE

Prospective : imaginer autrement les transformations des territoires

## SOUS-AXE 3.2

Développer une vision prospective des territoires et des outils nouveaux avec l'appui de la culture

### 1. Révéler les projets inspirants des ruralités par différents médias

Après le lancement de la *Caravane des ruralités* en 2023, le programme s'attachera à développer une vision inspirante des territoires ruraux, en mettant en lumière des projets particulièrement innovants et en leur donnant une caisse de résonance nationale. Il s'agira ainsi de documenter le rôle que jouent les ruralités dans les transitions sociales, économiques, environnementales par un dispositif de valorisation prenant plusieurs formes :

- **des reportages photographiques itinérants** qui vont à la rencontre des porteurs de projets. La *Caravane des ruralités*, en sus de son exposition itinérante déployée en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, participe ainsi à faire de la photographie un matériau de recherche à part entière pour analyser les évolutions territoriales ;

- **des contenus vidéos** pour mettre en lumière les initiatives inspirantes et les diffuser ;
- **des cartes sensibles des territoires** par la mobilisation de jeunes illustrateurs, résidant dans un territoire proche de l'arrêt.

### 2. Organiser des scènes de débat locales sur les grands défis d'avenir des ruralités et en faire la synthèse nationale

Le temps d'un arrêt, la *Caravane des ruralités* devra proposer un temps de débat local entre des chercheurs académiques et experts partenaires nationaux et l'écosystème territorial local composé d'élus, de techniciens et de porteurs de projet.

Des ateliers de travail autour de thématiques particulièrement saillantes pour le territoire de l'arrêt sont

organisés, permettant d'une part aux acteurs locaux de prendre du recul sur leur pratique et de se saisir de ce temps pour « mettre à l'agenda » les problématiques sur lesquelles ils souhaitent particulièrement travailler dans les prochaines années ; d'autre part aux chercheurs et experts nationaux de recueillir un matériau utile et comparatif au fur et à mesure de l'avancement de la *Caravane*.

En plus des ateliers, chaque arrêt est l'occasion de mener un « colloque local » avec des tables rondes qui rassemble des personnalités locales et nationales et confronte les points de vue. Ouvert au territoire, ce colloque doit aussi permettre de valoriser des travaux des universités locales, en particulier ceux des doctorants. La *Caravane des ruralités* contribue ainsi à démontrer toute la matière grise des territoires.

**Au terme d'une série d'arrêts, les chercheurs académiques produisent un rapport prospectif faisant l'aller-retour entre la littérature existante sur la thématique dont ils se sont saisis, les projections à long terme au niveau national, et les observations recueillies localement.** Tous les ans, au moins trois rapports thématiques sont remis au Conseil Scientifique de *France Ruralités* et aux décideurs après évaluation.

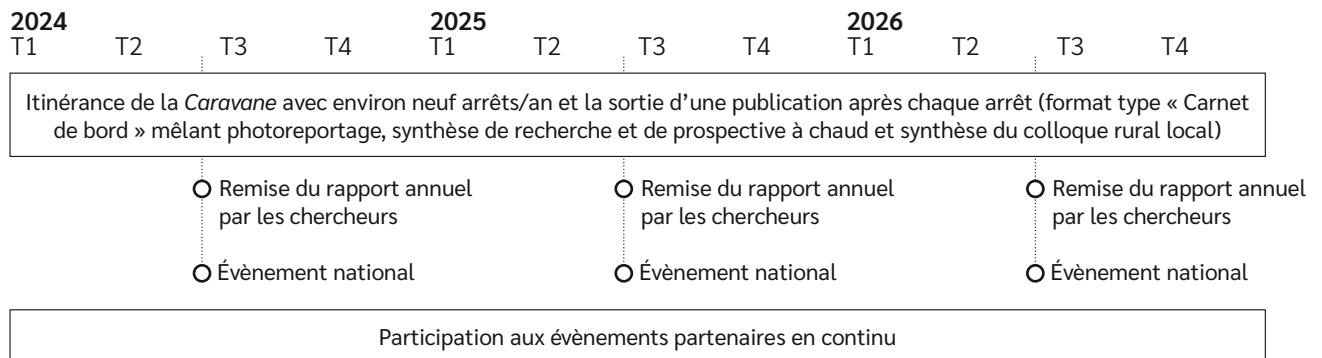
Chaque année, trois thématiques seront choisies et un calendrier d'arrêts défini. Parmi les thématiques que le Comité des partenaires devra sélectionner : la réindustrialisation des territoires ruraux ; bien vieillir en milieu rural ; la gestion de l'eau ; les paysages rétro-littoraux soumis à la pression touristique ; le tourisme durable ; les jeunes dans les ruralités ; les mobilités à l'épreuve de la faible densité.

### 3. Porter un dispositif souple à la disposition des tutelles et des partenaires

La *Caravane des ruralités* est une boîte à outils mobile qui est à la disposition des tutelles et des partenaires et pourra donc se greffer aux événements et actions de ceux-ci. Parmi les actions proposées :

- organisation d'un arrêt de la *Caravane* avant la mise en place d'un atelier des territoires de la DGALN / DHUP ;
- interventions de l'équipe de la *Caravane des ruralités* lors des congrès d'élus locaux qui mettent en place une analyse des évolutions de la fonction d'élus lors de ces événements ;
- contribution de la *Caravane des ruralités* aux différents palmarès mis en place par les partenaires (Réseau des maisons d'architecture, Fédération des PNR, prix de thèses...).

#### Calendrier pluriannuel sur 3 ans



**Budget pluriannuel sur 3 ans (en gris : montants à confirmer)**

	2024	2025	2026	3 ans
<b>DGALN / T&amp;U (P135)</b>	50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €
<b>Léonard</b>	27 000 €			27 000 €
<b>DGCL (P112)</b>	250 000 €	250 000€	250 000€	750 000 €
<b>Banque des Territoires</b>	200 000 €	200 000 €	200 000 €	600 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>527 000 €</b>	<b>500 000 €</b>	<b>500 000 €</b>	<b>1 527 000 €</b>

Une subvention apportée par la Banque des Territoires en 2023 (200 000 €) participe au déploiement de l'action en 2024. Une subvention complémentaire est en cours de discussion avec la Banque des Territoires.

**PARTENAIRES**

**Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture)

**Établissements publics et agences de l'État :**

- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)
- Cité de l'architecture et du patrimoine

- Cerema

- Groupement d'intérêt public Littoral
- ENSAD

**Autres partenaires :**

- Conseil national de l'Ordre des architectes
- Associations d'élus (AMF, AMRF, APVF, Interco de France, ANEL, ANEM)
- Fédération des PNR
- FNAU
- CNFPT

## ACTION 3.2.2

# Lancer une démarche d'expérimentation sur le rôle de la culture et ses enjeux dans l'urbanisme et l'aménagement en faveur de la transition écologique

## PRÉSENTATION DE L'ACTION :

Le nouveau Bauhaus européen, lancé en 2021, vient donner une dimension culturelle et créative au pacte vert de l'Union européenne, en faveur de l'amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'appropriation collective de la transition écologique. Il impulse un mouvement visant à faciliter et orienter la transformation de nos sociétés selon des valeurs indissociables : la durabilité, l'esthétique et l'inclusion ; il encourage les coopérations entre les décideurs, les concepteurs, les innovateurs et les créateurs et permet de rendre visibles leurs initiatives.

**La démarche expérimentale dite « Culture et aménagement » s'inscrit dans ce cadre. Elle s'ancre également dans le prolongement de travaux initiés entre les directions générales du patrimoine et de l'architecture (DGPA) et de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) avec l'association Pôle arts & urbanisme (POLAU). Elle est fortement soutenue par le CNOA dans son rôle de conseil dans la fabrication des politiques publiques. Cette démarche expérimentale vise à faciliter les projets d'architecture et d'aménagement en embarquant l'ensemble des acteurs dans la transition et la transformation des pratiques. En croisant urbanisme, architecture, art et écologie, le programme vise à terme à contribuer à la définition d'une « clause culture », appropriable par des maîtrises d'ouvrage de projets architecturaux et d'aménagement et applicable à différentes échelles de projet.**

## AXE

Prospective : imaginer autrement les transformations des territoires

## SOUS-AXE 3.2

Développer une vision prospective des territoires et des outils nouveaux avec l'appui de la culture

## 1. Préfiguration de l'expérimentation « Culture et aménagement »

Dans le prolongement des travaux portés en 2023, l'année 2024 permettra de préciser la définition et le montage de cette expérimentation nationale devra permettre de tester des méthodes et des outils d'innovation culturelle et artistique dans la conception urbaine et territoriale afin d'accélérer la transition écologique, de renforcer le secteur professionnel de la production culturelle (artistes, designers, architectes) et de la recherche, ainsi que d'assurer la démocratie culturelle tout en amplifiant la mobilisation des citoyens dans la fabrique des territoires. Une phase de préfiguration, confiée au GIP EPAU, visera à construire une démarche à destination d'une pluralité de maîtrises d'ouvrage, qu'elles soient plus ou moins aguerries à ces pratiques. Il s'agit par là d'encourager le

recours à la dimension culturelle et artistique tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet pour améliorer la qualité de vie et favoriser l'appropriation collective de la transition écologique et de la transformation des territoires.

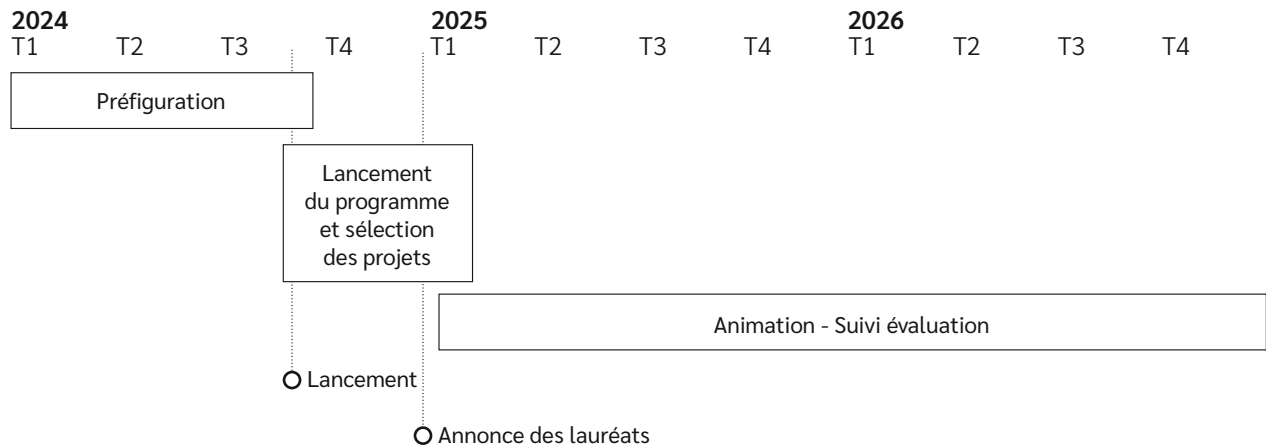
## 2. Déploiement de l'expérimentation

À l'issue de la préfiguration, le GIP EPAU sera chargé de mettre en place un programme d'expérimentation. Le GIP EPAU à travers l'expérimentation accompagnera les maîtrises d'ouvrage lauréates pour leur permettre non seulement la construction d'un dispositif culturel qui ait du sens au regard du projet, mais aussi permettre la rémunération à cette fin des professionnels qui y sont engagés. La sélection des maîtrises d'ouvrages sera réalisée au regard d'une analyse approfondie des

candidatures, tant sur le fond (objectifs, réalisations, résultats, impacts) que sur la forme (financement, assurance, encadrement juridique, compétences).

L'animation de la communauté « Culture et aménagement », la capitalisation des enseignements et la diffusion des connaissances acquises par l'expérimentation seront également assurées par le GIP EPAU, en lien avec le POLAU.

**Calendrier pluriannuel sur 3 ans**



La démarche se déploie en plusieurs étapes : (1) Préfiguration de la démarche (2) Lancement de l'appel à candidatures puis sélection des équipes lauréates (3) Annonce des lauréats puis accompagnement des projets et suivi-évaluation.

**Budget pluriannuel sur 3 ans (en gris : montants à confirmer)**

	2024	2025	2026	3 ans
<b>DGALN / DHUP (P135)</b>	<b>100 000 €</b>	100 000 €	100 000 €	300 000 €
<b>DGPA (P175)</b>		100 000 €	100 000 €	200 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 000 €</b>	200 000 €	200 000 €	500 000 €

**PARTENAIRES**

**Ministères :**

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN)
- Ministère de la Culture (direction générale des patrimoines et de l'architecture en lien avec la délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle)

**Autres partenaires :**

- POLAU-pôle arts & urbanisme
- Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE)
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

## ANNEXE 2

MOYENS HUMAINS À L'OCCASION  
DE LA PROCHAINE TRIENNALE



Dans la perspective de la réalisation des objectifs de la nouvelle feuille de route 2024-2026,  
le GIP EPAU mobilisera 20 ETPT.

## DIRECTION DE PROGRAMME

## NOUVELLE CRÉATION DE POSTE

<b><i>Engagés pour la qualité du logement de demain</i></b>	1 poste de directrice/directeur de programme
<b><i>POPSU / Territoires</i></b>	1 poste de directrice/directeur de programme 1 poste de chargé(e) de mission <i>POPSU Territoires</i>
<b><i>POPSU / Transitions</i></b>	1 poste de directrice/directeur de programme
<b><i>European</i></b>	1 poste de directrice/directeur de programme 2 postes de chargé(e)s de mission
<b><i>Caravane des ruralités</i></b>	1 poste de directrice/directeur de programme
<b><i>ÉRABLE</i></b>	1 poste de directrice/directeur de programme 1 poste de chargé(e) de mission
<b><i>Quartiers de demain</i></b>	1 poste de directrice/directeur de programme 1 poste de chargé(e) de mission
<b><i>Études transversales</i></b>	1 poste de chargé de mission 1 poste de conseiller/conseillère scientifique
<b>Direction générale</b>	1 directrice/directeur général 1 directrice/directeur général adjoint 1 secrétaire général(e) 1 assistant(e) de direction 1 gestionnaire administratif et financier
<b>Agence comptable</b>	1 agent comptable
<b>TOTAL</b>	<b>20 ETPT</b>



*Directeur de la publication :*  
*Jean-Baptiste Marie*

*Rédaction :*  
*Jean-Baptiste Marie, Julien Moulard, Sacha Dalis, Daniel  
Andersch, Hélène Colas, Alice Housset, Mimrose Akbar,  
Ruben Madar, Hélène Milet, Nicolas Maisetti,  
Florentin Cornée, Pacôme Bertrand, Lola Davidson.*

*Crédits photos :*  
*© Juliette Pavy, © Arnaud Bouissou, © Ophélie Loubat, ©  
Marcella Barbieri, © SOLIDEO – Antoine Meysonnier, © tous  
droits réservés*

*Conception graphique sur logiciels libres :*  
*Collectif Figures Libres*

**EPAU** GROUPEMENT  
D'INTÉRÊT PUBLIC  
**L'Europe des Projets Architecturaux et Urbains**

---

Tour Séquoïa  
1 place Carpeaux  
92055 La Défense Cedex  
Tél : 33 (0)1 40 81 93 27

---

[www.epau.archi.fr](http://www.epau.archi.fr)  
[www.europanfrance.org](http://www.europanfrance.org)  
[www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr)  
[www.engages-pour-la-qualite-du-logement-de-demain.archi.fr](http://www.engages-pour-la-qualite-du-logement-de-demain.archi.fr)  
[www.erable.archi.fr](http://www.erable.archi.fr)

Retrouvez-nous sur les réseaux :



European France  
Engagés pour la qualité du logement de demain  
popsu  
erable-raconter-le-vivant-pour-agir



@EuropanFrance  
@POPSU\_Programme  
@erable\_program



European France  
POPSU  
Engagés pour la qualité du logement de demain